

Effets des intempéries

Sayoud ordonne le lancement des opérations d'inspection et d'expertise technique

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7296 - MARDI 30 SEPTEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Tourisme

Meddahi affirme la volonté de l'Algérie d'encourager l'investissement

P04



Entrevue du Président
de la République
avec les médias

Les positions algériennes à la Une

Lire en page 03

P07

ORAN

Pas moins de trois grands évènements en octobre Oran, capitale internationale économique et énergétique

Sonelgaz tire la sonnette d'alarme
**69 atteintes au réseau électrique
en 2024 et 70 jusqu'à septembre 2025**

Sortie d'inspection de plusieurs projets de développement
Le wali insiste sur le respect des délais



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Commission de la défense nationale de l'APN

Examen du programme de travail pour la session parlementaire actuelle



La Commission de la défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie, dimanche, en vue d'enrichir le programme de la session parlementaire ordinaire 2025-2026, a indiqué un communiqué de l'instance parlementaire. Le président de la Commission de la défense nationale, M. Younes Hariz, a affirmé lors de la réunion consacrée à l'enrichissement du programme de la session parlementaire actuelle que "la proposition de programme est riche en initiatives qualitatives", précise la même source. Outre l'organisation d'une journée

parlementaire, le projet de programme comprend des visites de renseignement aux différentes structures, écoles et institutions militaires, en vue de renforcer le lien "Armée-Nation", selon le document. Il comprend également "la proposition de tenue d'auditions de membres du gouvernement et de responsables de certains secteurs importants, afin d'examiner des questions liées au renforcement de la sécurité, ainsi que la programmation de visites d'information au niveau de certaines casernes et de centres militaires frontaliers, notamment dans les régions du Sud".

Ministère de la Solidarité nationale

Mouloudji reçoit la représentante de l'UNICEF en Algérie



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a reçu, dimanche à Alger, la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Katarina Johansson, avec laquelle elle a évoqué les perspectives et les voies de renforcer la coopération entre les deux parties, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a été "l'occasion d'examiner les perspectives de coopération avec cette instance onusienne, et d'étudier les moyens de

renforcer les programmes déjà mis en œuvre conjointement, en vue d'améliorer la prise en charge de l'enfance et de développer les programmes destinés à cette catégorie", précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont abordé de nombreux dossiers d'intérêt commun, notamment "la promotion des droits de l'enfant, le renforcement des politiques visant à protéger l'enfance, le soutien aux droits des enfants à besoins spécifiques, et l'examen des moyens de développer la formation au profit des intervenants".

Familles des victimes des crues récentes à M'sila

Sayoud transmet les condoléances du président de la République



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud a transmis, dimanche, les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux familles des victimes des crues enregistrées, le weekend dernier, dans la commune de Sidi Aïssa (wilaya de M'sila), affirmant que la situation sera prise très au sérieux. A ce propos, M. Sayoud s'est adressé aux familles des victimes en déclarant: "Je vous transmets les condoléances du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, et je partage avec vous ces moments diffi-

les", ajoutant: "Je suis venu vous présenter les condoléances et m'enquérir de la situation et de ses causes". Le ministre, dépêché à Sidi Aïssa sur instruction du Président de la République, a souligné que "la situation sera prise très au sérieux et nous chercherons des solutions durables". Accompagné du secrétaire général du ministère, du directeur général de la Protection civile, du délégué national aux risques majeurs et du directeur général des collectivités locales, M. Sayoud procédera à la constatation des dégâts causés par les récentes intempéries qu'a connues la région.

Enseignement supérieur

Baddari rencontre les représentants de plusieurs organisations estudiantines



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a rencontré, dimanche, les représentants de plusieurs organisations estudiantines, afin d'écouter et de solutionner les préoccupations présentées par ces dernières, a indiqué un communiqué du ministère. Baddari s'est réuni, au siège du ministère, avec les secrétaires généraux de l'Or-

ganisation nationale des étudiants libres (ONEL), de la Coalition des étudiants algériens libres (CEAL), de l'Organisation étudiante algérienne libre et de la Ligue nationale des étudiants algériens (LNEA), a précisé la même source. La rencontre a été consacrée à l'écoute et au traitement des préoccupations présentées par ces organisations, ajoute le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdan@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Entrevue du Président de la République avec les médias

Les positions algériennes à la Une

Par B.Habib

L'Algérie est le cœur battant de l'Afrique. A aucun moment l'Algérie ne s'est immiscée dans les affaires internes de ses voisins. Le pays est stable et souverain dans ses décisions et dans son économie, ce qui fait sa force. Pour un Etat palestinien indépendant fondé sur les frontières de 1967 avec pour capitale Al Qods. Voilà ce qu'a entre autres répercuté la presse mondiale au lendemain du discours important du président de la république algérien lors de sa dernière rencontre avec les médias nationaux. Un discours qui était très attendu par les médias étrangers au vu des derniers développements sur la scène internationale concernant notamment les répercussions du veto américain à l'ONU sur la résolution votée contre Israël mais aussi sur certaines «allégations» propagées pour nuire à l'image de l'Algérie. Le président de la république a balayé d'un revers tous ces supputations qui ont pour dessein de porter un préjudice à l'Algérie qui non seulement progresse mais jouit également d'une aura internationale incontestable. Les positions algériennes inflexibles sur les différents dossiers d'intérêt régional ou géopolitique tel que affichées par le président de la république, M Abdelmadjid Tebboune lors de sa dernière entrevue périodique avec les médias nationaux ont été au menu des éditos et des analyses de la presse internationale spécialisée. Les médias occidentaux ont été à l'affût des dernières déclarations du président algérien. Diffusée vendredi, les déclarations du Chef de l'Etat ont largement été répercutées dans la presse internationale confirmant ainsi l'importance des positions algériennes sur l'échiquier mondial. Ainsi, des rédactions internationales des plus chevronnées et titrées ont considéré les messages du président de la République comme étant des «indicateurs

forts» à même de peser sur l'évolution des équilibres régionaux et des enjeux internationaux. Ainsi, la presse internationale s'est particulièrement focalisée sur les questions liées à la géopolitique. Et là surtout, on peut affirmer que les propos du président algérien ont résonné comme une eau de roche et n'ont rien laissé d'ambigu. Dans ce sens, Agenzia Nova écrit : "Le président algérien Tebboune : Nous avons la stabilité, nous sommes le cœur battant de l'Afrique". Dans cet article, l'agence de presse italienne désigne l'Algérie comme "le cœur battant du continent africain", souhaitant "renforcer son rôle d'acteur équilibré et responsable, tant au niveau régional qu'international". Dans le même sens, l'économiste Maghrébin revenant sur les déclarations du président de la République concernant les relations entre l'Algérie et la Tunisie titre: "Tebboune balaie les soupçons d'ingérence". Le média tunisien écrit: "Interrogé sur la nature des relations entre Alger et Tunis, M. Abdelmadjid Tebboune, a choisi de mettre les points sur les i, rejetant toute accusation selon laquelle son pays chercherait à interférer dans les affaires politiques tunisiennes". Il ajoute : "le chef de l'Etat a insisté sur la solidité du partenariat bilatéral, qu'il décrit comme exempt de toute ambiguïté qualifiant les spéculations d'"agitation sans fondement". De son côté, Al Akhbar de Mauritanie reprenant la déclaration du président de la République, titre : "Aucune tentative malveillante ne peut affecter nos relations avec la Mauritanie". L'article fait échos des propos du Président Abdelmadjid Tebboune indiquant que les relations entre l'Algérie et la Mauritanie reposent sur des bases solides qu'aucune tentative malveillante ne peut compromettre. L'agence de presse turque Anadolu a pour sa part mis l'accent sur la question palestinienne faisant sienne la déclaration du président de la République selon laquelle "l'illusion du "Grand Israël"

relève de l'absurde". L'agence reprend l'affirmation du président de la République assurant qu'"Il n'existe pas de solution à la question palestinienne autre que celle fondée sur l'établissement d'un Etat palestinien selon les frontières de 1967 avec El-Qods Al-Charif comme capitale". Le média rappelle également que le Sommet arabe tenu en Algérie en 2022 était basé sur ce même principe et sur la réorganisation des rangs palestiniens pour sortir avec une Organisation de libération de la Palestine (OLP) forte, en tant que seul représentant légitime des Palestiniens et rapporte l'affirmation du président de la République rappelant que l'Algérie a "introduit la cause palestinienne à l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, 143 Etats ayant voté l'année dernière en faveur de l'admission de l'Etat de Palestine en tant qu'Etat de plein droit et membre à part entière de l'ONU, des voix neutralisées par un veto qui est utilisé jusqu'à ce jour". Le quotidien panarabe Echark Al-Awsat titre "Tebboune appelle les Algériens à se préparer à faire face à la mère des batailles". Dans cet article, le média établi à Londres note que "l'Algérie s'est réveillée" en reprenant les propos du président de la République affirmant que le pays est devenu "effrayant pour certains... L'Algérie s'est réveillée et c'est ce qui leur fait peur". Echark Al-Awsat interprète ces propos par le fait que l'Algérie jouit de la souveraineté dans ses politiques économiques et de l'indépendance de ses décisions sur les questions internationales, ce qui suscite l'inquiétude de certains. Al Quds Alaraby, l'autre média panarabe a mis l'accent sur les déclarations relatives au volet socioéconomique en notant que le président de la République opte pour des augmentations des salaires des travailleurs et des pensions des retraités. Le média indique que l'objectif de ces mesures est de continuer à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens.

Ligne ferroviaire minière de l'Ouest Livrer le projet à la fin de l'année

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a tenu, dimanche à Tindouf, une réunion de coordination avec les responsables des entreprises réalisatrices du projet de ligne ferroviaire minière de l'Ouest. Lors de cette séance de travail tenu à la base de vie de la région de Hassi Khebbi (commune d'Oum Laassel), le ministre a donné des instructions aux entreprises de réalisation afin de rattraper les insuffisances constatées et leur trouver des solutions appropriées dans de brefs délais, en vue de livrer le projet comme prévu, avant la fin de l'année en cours. Les travaux, confiés à deux groupements d'entreprises, Cosider et le partenaire chinois, et la Société nationale des travaux publics (SNTTP) et l'Entreprise nationale de génie-civil et bâtiment (ENGCB), ont été achevés pour un tronçon de 410 km et se poursuivent sur les 540 km restants. Le projet a fait gagner les cadres algériens en expérience en matière de réalisation de ce type d'infrastructures, en coordination avec le partenaire chinois et les différentes entreprises et bureaux d'études qui y opèrent, souligne Djellaoui en constatant une complémentarité entre les différentes parties, permettant une synergie et une cohésion dans le travail. Pour leur part, les entreprises réalisatrices se sont engagées à livrer le tronçon Hassi-Khebbi/Oum-Laassel/Tindouf/Gara-Djebilet dans les délais convenus. Le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base a également écouté les doléances des élus et notables de la commune d'Oum Laassel, à vocation pastorale, liées notamment à la projection de voies de passage de leurs cheptels sur le tracé de la voie ferroviaire, en plus de la prise de mesures urgentes pour la maintenance de la RN-50. Djellaoui s'est engagé à soumettre ces préoccupations aux techniciens de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des infrastructures ferroviaires (Anesrif) et des bureaux d'études. Il a, de même, instruit les cadres de son département ministériel à réfléchir sur des solutions à l'état de la RN-50 traversant Oued Dawra, et qui connaît des dégradations sous l'effet des eaux pluviales, entraînant une perturbation de la circulation pour les usagers de cette route menant de et vers Tindouf. Au deuxième jour de sa visite de travail dans cette wilaya, le ministre a inspecté dimanche la gare ferroviaire de Hassi Khebbi, l'atelier de soudure et l'unité de fabrication de traverses en béton, ainsi que l'opération de pose des rails. Il s'est également enquis du projet de réalisation d'un ouvrage d'art au point kilométrique PK-600, avant d'inspecter les travaux de réalisation de la voie ferrée dans la commune d'Oum Laassel (170 km Nord de Tindouf) et de visiter une unité de fabrication de traverses ferroviaires dans la zone de Hassi Mounir.

Algérie-UE Examen des moyens du renforcement de la coopération

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, dimanche à Alger, le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, Diego Mellado, avec lequel il a examiné les moyens du renforcement de la coopération commerciale et économique commune, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence de l'ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, Mme Katrine From Hoyer, ainsi que de l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, Fernando Moran, précise la même source. La réunion a été consacrée à l'examen des « voies et moyens de renforcer la coopération commerciale et économique entre l'Algérie et l'UE, dans le cadre d'un partenariat équilibré et d'une approche gagnant-gagnant », ajoute la même source.

Huissiers de justice

Clôture des 7èmes rencontres Afrique-Europe

Les travaux des 7es rencontres Afrique-Europe des huissiers de justice ont pris fin, jeudi à Alger, au cours desquels l'accent a été mis sur la nécessité de rapprocher les normes de formation entre les deux continents en vue de parvenir à un certificat professionnel unifié. Ces rencontres, organisées pendant deux jours sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont donné lieu à cinq recommandations, à travers lesquelles les professionnels du secteur aspirent à "affirmer leur place en tant que partie fiable, garante des droits et médiatrice pour l'accès à la justice". A cette fin, les participants ont appelé au lancement d'un processus visant à rapprocher les normes de formation et les certificats professionnels, estimant qu'"il est nécessaire que les systèmes de formation évoluent vers la reconnaissance mutuelle des compétences". Ils ont, dans ce cadre, évoqué la possibilité qu'un groupe de travail relevant de l'Union internationale des huissiers de justice

(UIHJ) élabore une "feuille de route vers un certificat professionnel unifié". Les participants ont également proposé "la création d'une plateforme numérique commune destinée aux huissiers de justice en Afrique et en Europe, dédiée à l'échange d'informations et à l'organisation de sessions de formation réunissant les deux parties", dans le but de "faciliter la coopération entre professionnels des deux continents". Par ailleurs, les intervenants ont souligné qu'il est temps de consacrer le rôle de l'huissier de justice en tant que médiateur, ce qui nécessite "des réformes nationales et des formations adaptées", afin de "renforcer sa place dans l'architecture judiciaire contemporaine". Dans le même ordre d'idées, les recommandations ont mis en avant l'importance des instruments internationaux directement liés à la profession d'huissier de justice, notamment la Convention de 1965 relative à la signification et à la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires et la Convention de 2019 sur la reconnaissance

ce et l'exécution des jugements en matière civile et commerciale. Les organisations nationales ont été appelées à ratifier et appliquer ces instruments, tout en tenant informée l'UIHJ des efforts entrepris dans ce domaine. Dans son allocution de clôture, le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, Mohamed Reda Dahemri, a salué cet événement qui "est venu témoigner de l'intérêt des hautes autorités pour la profession d'huissier de justice". De son côté, le président de l'UIHJ, Marc Schmitz, a qualifié les recommandations issues de ces rencontres de "feuille de route pour le renforcement du rôle de l'huissier de justice au sein des pays membres de l'Union". Il a également saisi l'occasion pour renouveler ses remerciements et sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son haut patronage à cet événement, qu'il a considéré comme "une étape importante dans le processus de modernisation et de valorisation de la profession d'huissier de justice".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Tous ensemble
contre la rage

À l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la rage, l'Algérie a multiplié, cette année encore, les actions pour tenter d'endiguer une maladie que l'OMS qualifie de «100 % mortelle» si elle n'est pas traitée à temps. Pourtant, le constat dressé par le Pr Samia Hammadi, directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, est sans appel: «En 2024, les cas de morsures animales potentiellement rabiques ont augmenté de 17 % par rapport à 2023», soit plus de 213 000 cas. Plus alarmant encore, neuf décès liés à la rage humaine ont été enregistrés cette année. Dans l'émission L'invité du jour de la Radio algérienne, la professeure a rappelé l'urgence des gestes simples: laver immédiatement la plaie avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes et consulter un médecin pour un schéma vaccinal adapté. «Seul le médecin peut déterminer un schéma à suivre pour éviter le pire», insiste-t-elle, rappelant que la vaccination post-exposition nécessite cinq doses. Les chiens errants, mais aussi les chats, jouent un rôle majeur dans la transmission: «55 % des cas concernent le chien et 44 % le chat», précise le Pr Hammadi. Les enfants de moins de 15 ans sont particulièrement exposés, représentant près de 44 % des victimes. Un constat qui pousse à redoubler d'efforts en matière d'éducation et de sensibilisation. Pourtant, l'Algérie s'est dotée d'un «Plan national de lutte contre la rage», élaboré avec l'OMS et aligné sur les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Vaccination animale, amélioration du diagnostic, communication ciblée, formation des professionnels de santé et gouvernance intersectorielle: autant de leviers actionnés pour atteindre «zéro décès par rage d'ici 2030». Sur le terrain, la mobilisation se concrétise. À Mascara, 1 800 chiens domestiques ont été vaccinés. À Ouargla, ce sont près de 1 800 chiens et chats qui ont reçu leur dose. À Chlef, 3 500 vaccins et une caravane de sensibilisation sillonnent les quartiers. À Médéa, un congrès national a réuni vétérinaires et experts internationaux pour renforcer la stratégie. «La prévention peut être garantie à 100 % avec un contrôle strict des causes», affirme Mahieddine Belhimer, directeur des services agricoles. Le slogan «Ensemble pour éliminer la rage» prend ici tout son sens. Car au-delà des chiffres et des campagnes, la professeure Hammadi insiste: «Cette lutte concerne tout le monde». Sans vigilance citoyenne, pas d'éradication durable.

Hydraulique

Derbal insiste sur la nécessité de respecter les délais de réalisation des projets

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a insisté, samedi à Alger, sur la nécessité de respecter les délais de réalisation des projets de développement relevant de son secteur et de les mettre en service "dans les meilleurs délais", a indiqué le ministère dans son communiqué. Le ministre a présidé, au siège du ministère, une séance de travail par visioconférence avec les directeurs de wilaya de l'hydraulique, consacrée à l'examen de la situation du service public de distribution de l'eau potable et au suivi de l'état d'avancement du programme de réutilisation des eaux usées traitées à travers les wilayas, et ce en présence des cadres centraux, des directeurs généraux de l'Algérienne des eaux (ADE), de l'Office national de l'assainissement (ONA) et de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). A cette occasion, le ministre a souligné "la nécessité de respecter les délais de réalisation des projets de développement et de les mettre en service dans les meilleurs délais, tout en veillant à améliorer le service public



de l'eau, à même de répondre aux attentes des citoyens", précise le communiqué. Il a également appelé à "poursuivre la mise en œuvre du programme de réutilisation des eaux usées traitées, en raison de son impact positif dans les domaines de l'irrigation agricole et de l'industrie", soulignant "l'importance de déboucher les canalisations afin de prévenir les risques d'inondation".

Tourisme

Meddahi affirme la volonté de l'Algérie d'encourager l'investissement

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé la volonté de l'Algérie de renforcer les infrastructures touristiques et d'encourager un investissement durable conciliant modernité, authenticité et constantes nationales, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Dans une allocution à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre, et placée cette année sous le thème "Tourisme et transformation durable", Mme Meddahi a mis en avant l'importance de cet événement qui permet de "réaffirmer l'engagement collectif en faveur du développement de ce secteur vital et de consolider son rôle en tant que levier économique et culturel essentiel dans la dynamique de développement durable". L'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, célèbre cette journée "en étant convaincue du rôle du tourisme en tant que force de changement positif et de transition vers des pratiques plus durables et innovantes, grâce à sa capacité à créer des emplois, à stimuler et à

développer l'économie locale", précise la ministre, qui a réaffirmé "l'engagement ferme de l'Algérie à développer le secteur touristique en tant que véritable levier de développement socioéconomique durable". En phase avec le tourisme durable, a poursuivi la ministre, "l'Algérie s'engage à soutenir et à autonomiser les catégories de la société en tant que pilier essentiel pour bâtir un avenir durable, en accordant une grande importance à l'investissement, à la qualification des ressources humaines et à leur intégration dans divers domaines, y compris celui du tourisme". Elle mise également sur "le soutien aux projets afin qu'ils soient la locomotive du développement local et un catalyseur de l'emploi, à travers la mise en place de mécanismes de financement, la création et l'accompagnement des incubateurs, l'établissement de partenariats avec des organismes internationaux, ainsi que la promotion de l'innovation et de la technologie et l'organisation des salons périodiques pour les chefs d'entreprise et les porteurs de pro-

jets". Dans le même sillage, Mme Meddahi a indiqué que l'Algérie s'emploie à "renforcer les infrastructures touristiques et à encourager un investissement durable reflétant les caractéristiques d'un tourisme algérien authentique et ancestral, conciliant modernité, authenticité et constantes nationales". Elle a, en outre, souligné la nécessité "d'intensifier les efforts en faveur du tourisme durable et d'adhérer à cette démarche, en sensibilisant la communauté internationale à l'importance de ce secteur et à sa valeur sociale, culturelle et économique, et d'adopter une gestion intelligente des ressources touristiques grâce à des pratiques durables qui réduisent les effets environnementaux et socioculturels négatifs". Au terme de son allocution, la ministre a invité tous les partenaires, les établissements touristiques et les investisseurs à faire découvrir l'Algérie "en tant que destination touristique authentique" et à œuvrer à "bâtir un tourisme responsable et durable au service de l'Homme et de l'environnement".

Société nationale de sidérurgie

Bachir examine la situation productive et les projets en cours

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a présidé, samedi, une réunion avec les responsables de la Société nationale de sidérurgie (SNS), afin d'examiner sa situation productive et ses projets en cours de réalisation, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre qui s'est tenue au siège du ministère, les responsables de la société ont présenté un exposé exhaustif portant sur les capacités productives du groupe, ses projets et ses investissements en cours, outre les obstacles et difficultés rencontrés dans l'activité de ses filiales

et unités de production, ainsi que les projets en suspens et les raisons ayant entravé leur lancement. A cette occasion, le ministre a mis en avant l'importance de poursuivre les efforts consentis pour accélérer la cadence des travaux, soulignant le caractère "stratégique" de la filière des industries sidérurgiques et les perspectives prometteuses qu'elle offre à même de soutenir l'économie nationale. M. Bachir a également appelé à développer les méthodes de gestion et à adopter des approches modernes, en adéquation avec les mutations industrielles au double plan régional et international, ajoute le communiqué. Après avoir salué les réalisations durant les précédentes étapes, le ministre a mis l'accent sur "la nécessité de consolider les acquis et d'assurer la continuité, tout

en redoublant d'efforts et en accélérant la réalisation, conformément aux hautes orientations de l'Etat". Il a également réaffirmé son engagement à "suivre la mise en œuvre des programmes sur le terrain, à accompagner toutes les initiatives sérieuses susceptibles de contribuer au renforcement de la présence de l'industrie nationale et à consolider la position de l'Algérie dans le cadre de la production industrielle régionale, à travers la réalisation des résultats escomptés. Il s'agit également d'assurer la poursuite des réformes, à même de garantir un véritable décollage économique auquel le secteur industriel contribue efficacement pour augmenter le produit intérieur brut (PIB), conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Bourse d'Alger

Approbation de l'émission de titres participatifs de 400 millions DA par la société Relaxi

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'émission de titres participatifs par la société "Relaxi SPA", dans le cadre d'une opération de financement destinée exclusivement aux investisseurs professionnels, pour un montant total de 400 millions DA, a indiqué la Cosob, dans un communiqué publié dimanche. L'opération porte sur l'émission de 400.000 titres participatifs dématérialisés, d'une valeur nominale de 1.000 DA chacun, pour une durée totale d'émission de sept ans, et qui seront cotés sur le compartiment émergent du marché des titres de créance de la Bourse des valeurs mobilières, précise la même source. La rémunération proposée est basée sur "un taux fixe nul et un taux variable indexé sur le résultat net dégagé à la clôture de chaque exercice comptable", selon le communiqué, qui précise que "la partie variable sera versée entre le dernier jour du sixième mois et le quinzième jour du septième mois suivant la clôture de l'exercice social". Lancée en 2022, la société Relaxi SPA est spécialisée dans la conception, le découpage, la production, le façonnage et la commercialisation de matelas, de literie et de mobilier en bois.

Effets des intempéries Sayoud ordonne le lancement des opérations d'inspection et d'expertise technique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, dimanche au Palais du gouvernement, une réunion d'encadrement avec les cadres de son département, consacrée au suivi des effets des récentes intempéries et aux moyens de prévention contre les inondations, ainsi qu'à l'évaluation de l'avancement de la mise en oeuvre de la décision présidentielle relative à la création de la compagnie aérienne Domestic Airlines, a indiqué un communiqué du ministère. A l'entame de la réunion, le ministre a écouté des exposés présentés par le directeur général de la Protection civile, le délégué national aux risques majeurs et le directeur de l'action territoriale et urbaine à la Direction générale des collectivités locales, ajoute le communiqué. A cet égard, le ministre a donné des instructions pour lancer immédiatement des opérations d'inspection et d'expertise tech-

nique approfondie sous la supervision de l'Inspection générale et de la Délégation nationales aux risques majeurs (DNRM), ainsi que de l'Office national de météorologie (ONM), afin de déterminer les causes réelles des impacts constatés. Il a, en outre, appelé à vérifier la mise en oeuvre des mesures préventives déjà recommandées, à définir précisément les responsabilités et à faire face "avec rigueur" à toute forme de négligence ou de laxisme, soulignant la nécessité de renforcer le rôle des comités locaux de vigilance et de suivi des intempéries au niveau des wilayas. M. Sayoud a salué "le travail héroïque des agents de la Protection civile et leur mobilisation sur le terrain pendant la période des intempéries, qui a permis de sauver de nombreuses vies", selon la même source. Quant à la gestion locale, le ministre a rappelé l'importance d'adopter une approche prospective et proactive, en établissant un plan

d'action clair dans ses objectifs et axes pour prendre en charge les questions de développement local, tout en veillant à répondre aux préoccupations soulevées par les citoyens. S'agissant des projets stratégiques structurants, le ministre a souligné la nécessité de tenir des réunions périodiques de coordination entre les responsables des wilayas limitrophes, afin d'assurer la synergie des efforts et d'accélérer le rythme de réalisation, permettant ainsi leur mise en service au profit des citoyens, et ce, conformément aux engagements du président de la République, notamment en ce qui concerne les stations de dessalement d'eau de mer et leur rôle dans l'amélioration qualitative de l'alimentation en eau potable. Le ministre a également abordé les instructions du président de la République relatives au parachèvement, d'ici la fin de l'année en cours, des chantiers de numérisation.

Commune de Bentalha (Alger)

Mme Cherfi supervise une opération de distribution de cartables

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi a supervisé, samedi dans la commune de Bentalha (Alger), une opération de distribution de cartables et de fournitures scolaires au profit d'enfants orphelins, en coordination avec la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM). Dans une déclaration à la presse, Mme Cherfi a indiqué que cette opération, qui a concerné plus de 100 enfants orphelins à l'occasion de la rentrée scolaire, s'inscrit dans le cadre de "la solidarité sociale envers cette frange", soulignant que "les actions de solidarité se poursuivront à travers l'ensemble du territoire national, en partenariat avec les différents acteurs de la société civile et les associations caritatives œuvrant à l'accompagnement des familles et des orphelins". Elle a également précisé que l'Organe national de la protection

et de la promotion de l'enfance (ONPPE) "poursuit ses efforts visant à associer les entreprises économiques au service de l'intérêt de l'enfant, à l'instar de l'opération de soutien et de distribution de dons financiers à certaines associations actives dans la prise en charge des enfants orphelins, récemment menée en partenariat avec le groupe de boissons et eaux minérales "Ifri", au profit de près de 50.000 orphelins". Dans le même cadre, l'intervenante a souligné que son organisme "encourage ces associations à créer des projets au profit des familles de cette catégorie d'enfants et assurera le suivi de leur mise en oeuvre". Pour sa part, la vice-présidente de la FOREM, Mme Sabrina Gahar, a salué cette initiative humanitaire visant à "venir en aide aux familles démunies, notamment aux orphelins, et à les protéger du sentiment de disparité ou de discrimination par rapport aux autres enfants".

Ministère de l'Habitat

Relogement des familles sinistrées à M'sila

Le ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville a mobilisé une dizaine de logements au profit des familles dont les habitations ont été classées en zone rouge dans la wilaya de M'sila. «Neuf logements ont été mis à la disposition des autorités locales de la wilaya de M'sila afin de reloger les familles dont les habitations ont été classées en zone rouge (menace d'effondrement), selon le rapport des experts», a indiqué ce lundi un communiqué du ministère, précisant que «l'opération de relogement a été entamée dès aujourd'hui (hier. NDLR) afin de préserver la sécurité des habitants». Selon la même source, «cette décision a été prise à l'issue de l'inspection réalisée par les experts de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), en coordination avec la direction de l'Habitat et les autorités locales de la wilaya de M'sila».

Saisie importante d'or, d'argent et de devises

Trois personnes arrêtées

Par N. Aymen

Dans le cadre des efforts continus des unités de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Relizane pour lutter contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, les éléments du service de recherche et d'investigation ont déjoué une tentative de contrebande de métaux précieux. L'opération a permis la saisie de 08 kg d'or, 10 kg d'argent, ainsi qu'une somme en monnaie nationale dépassant 400 millions de centimes, en plus d'autres montants en devises étrangères, et l'arrestation de trois personnes, ainsi que la confiscation d'une voiture utilisée dans l'opération. La valeur totale des biens saisis est estimée à plus de 16 mil-

liards de centimes. Les faits remontent à l'intervention de la brigade de sécurité de l'autoroute Est-Ouest à Oued Rhiau, lors d'une mission de contrôle routier au niveau d'un poste fixe, où une voiture transportant deux individus a été arrêtée. Lors de la fouille minutieuse, 05 kg d'or et une somme de 400 millions de centimes ont été découverts, soigneusement dissimulés à l'intérieur du véhicule. En coordination avec le Procureur de la République près le tribunal de Oued Rhiau, les suspects ont été transférés au service de recherche et d'investigation pour une enquête approfondie. L'extension de la compétence aux wilayas d'Oran et d'Alger a conduit à la perquisition des domiciles et commerces des suspects, entraînant

l'arrestation d'un troisième individu et la saisie de 03 kg d'or, 10 kg d'argent, ainsi qu'une somme en monnaie nationale dépassant 17 millions de centimes, en plus d'autres montants en devises étrangères. Des équipements utilisés pour l'activité illégale ont également été saisis, comprenant une machine de comptage d'argent, une machine de fusion de l'or, un pèse-personne électronique, trois enregistreurs de caméras de surveillance et quatre téléphones portables. La Gendarmerie nationale a précisé qu'après l'achèvement de toutes les procédures légales, les personnes arrêtées et les biens saisis seront présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Oued Rhiau.

Accidents de la route

08 morts et 205 blessés

La Protection civile a enregistré 145 interventions suite à plusieurs accidents de la circulation à travers le territoire national, faisant 8 décès et 205 blessés. La Protection civile a indiqué que le bilan le plus lourd est enregistré à la wilaya de Biskra avec 04 personnes décédées et de 09 autres personnes blessées suite à 3 accidents de circulation, dont l'un d'eux a causé la mort de 3 personnes, suite à une collision entre un véhicule et un camion sur la RN 3, dans la commune d'Oumache. Le second accident a fait un mort et un blessé dans une collision entre un véhicule et une motocyclette sur la RN 46, dans la commune d'El Hadjeb, alors que le 3e accident a enregistré 7 blessés, suite au renversement d'un camion sur la RN 3, dans la commune d'El Kantra. Le bilan des interventions des dernières 24 heures fait état de 2 928 opérations, dont 2 138 évacuations sanitaires et 442 opérations diverses. Ces interventions ont été menées suite aux appels de secours pour différents types d'incidents, notamment les accidents de la circulation, les accidents domestiques, l'extinction d'incendies et la mise en place de dispositifs de sécurité. Par ailleurs, le dispositif de la protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 02 interventions pour le sauvetage de 02 personnes qui ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, sans enregistrer de décès par noyade durant la même période.

Trois suspects arrêtés

Une tentative de contrebande de près de 70 kg de cocaïne déjoué

La Brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Béchar, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, a déjoué une tentative de contrebande d'une importante quantité de drogue dure (cocaïne) de 69,850 kg, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Direction générale des Douanes. L'opération s'est soldée par la saisie d'un tracteur routier avec remorque et d'un véhicule de tourisme utilisé dans la contrebande, ainsi que par l'arrestation de trois suspects qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, précise le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre "du renforcement de la coopération opérationnelle conjointe entre les Douanes et les différents corps de sécurité", lit-on dans le communiqué.

Sensibilisation et prévention contre la rage

Hamlaoui donne le coup d'envoi de la campagne nationale

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Mme Ibtissem Hamlaoui, a donné, dimanche à Alger, le coup d'envoi d'une campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre la rage, à l'occasion de la Journée mondiale de la rage, célébrée le 28 septembre de chaque année, a indiqué un communiqué de l'Observatoire. Initiée en partenariat avec l'Organisation algérienne de lutte contre la rage (OALCR), cette campagne vise à renforcer "la sensibilisation de la société aux dangers de la rage et à l'importance de la prévention à travers la vaccination régulière des animaux et la prise en charge immédiate des cas de toute morsure ou griffure par des animaux", précise la même source. Mme Hamlaoui a également procédé au "lancement des sessions de formation destinées aux médecins, vétérinaires et agents de vaccination, afin de renforcer les compétences et d'améliorer les mécanismes d'intervention et de prise en charge sanitaire". Elle a souligné, à ce titre, que "la campagne couvrira l'ensemble des wilayas du pays, à travers la mobilisation des associations locales, l'organisation de caravanes de sensibilisation et l'action de proximité directe avec les citoyens".

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF-DEP- 000148019004353
Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour la deuxième fois
N°...../2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois, pour la réalisation des travaux concernant le Projet :

OPERATION:

Etude, Suivi et REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU AU NIVEAU DES 1400 LOGEMENTS AU QUARTIER ROMAINE SATAL COMMUNE DE RELIZANE, (Cites d'Habitats Intégrées2024)

PROJET :

REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU AU NIVEAU DES 1400 LOGEMENTS AU QUARTIER ROMAINE SATAL COMMUNE DE RELIZANE, (Cites d'Habitats Intégrées2024)

LOT 02: Réalisation Salle de Sport

LOT 03: Réalisation des Logements (01 F5, 02 F4, 04 F3)

1- Le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature; le soumissionnaire atteste qu'il :

- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi 12-23 en date 18 mohareme 1445 de 05/08/2023 et des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
 - N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
 - est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie/mise à jour : CNAS CASNOS CACOBATPH) ;
 - est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (copie du RC);
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux);
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (carte fiscale);

. Une déclaration de probité

. Les statuts pour les sociétés

. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

. Tout document permettant d'évaluer les capacités soumissionnaires:

Capacités Minimales Demander : Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, ne peut soumissionner Que les candidats qui répondant aux conditions minimales d'éligibilité suivants :

LOT 02: Réalisation Salle de Sport

LOT 03: Logement de Fonction (01 F5, 02 F4, 04 F3)

A/ Capacités professionnelles: les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 03 etplus.

B/ Capacités techniques: les Entreprises qui déjà réaliser au moins 01 projet même nature approuvé avec une attestation de bonne exécution.

C/ Capacités financières: les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier.

(2021-2022-2023) Plus de 10 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable agréé).

2- L'offre technique contient :

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Une déclaration à souscrire
- Liste des Capacités humains pour réaliser le projet justifiant par attestations, diplômes, sont déclarée par CNAS.
- Liste des Capacités matériels pour réaliser le projet justifiant par les cartes grises ou les cartes des matriculations ,documents d'assurance ou les factures d'achat jointes un PV délivré par un huissier dont le délais de document n'exède pas 12 mois à la date d'ouverture pour le matériel non roulant.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».
- Délais de réalisation du projet avec un planning d'avancement des travaux.
- Mémoire Technique Justificatif.
- P.V de visite du site.

3 . L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Analyse le prix globale et forfaitaire
- Le détail du bordereau des prix unitaires

4.DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

- De) huit heure et demi (08.30h) du matin à dix heure (10.00 h) du matin le jour de dépôt des offres.
- L'ouverture sera le jours de dépôts des offres au séance publiques aux présences des soumissionnaires à dix heure (10.00 h) du matin au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE "SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUDA-WRELIZANE" LES SOUMMISSOINAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS
- En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour ferré/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.
- PREPARATION DE L'OFFRE Conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi 12-23 en date 18 mohareme 1445 de 05/08/2023 de l'article 76 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics
- VALIDITE DESOFFRES : La période de validité de l'offre est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de trois (03) mois + 10 JOURS.

La limite de dépôt des offres est fixée à dix Jours (10 jours) à dix heure (10.00 h) du matin.

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Sécurité Sociale

Inspection Générale du Travail

Inspection Régionale du Travail
Tiaret

irttiaret@hotmail.fr

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15-247 du 19/09/2015 relatif à l'organisation des marchés publics et des délégations de service public, l'inspection régionale du travail Tiaret annonce à tous les soumissionner participants aux appels d'offre ouverts avec minimum de qualification public dans le journal El Rouh el Radhia en date du 11/09/2025 et le journal le carrefour d'Algérie en date du 11/09/2025, suivant au PV de la commission d'évaluations des offre technique en financière qui a en lieux en date le 21/09/2025 attribution provisoire de travaux comme le tableau suivant :

Projet	Enterprise	Montant TTC	Durée de réalisation	NIF	Observations
Lot N°1 Aménagement siège de l'inspection régionale du travail Tiaret	ETP BERRADJ Mohamed	Montant proposé 14.561.018, 50 Montant corrigé 14.834.718, 50	59 jours cinquante- neuf jours	17714130002 118800000	La seule offre acceptée technique et financier
Lot N° 02 Siège de l'inspection du travail de la wilaya de Djelfa	ETP BERRADJ Mohamed	Montant proposé 9.635.725,5 0 Montant corrigé 9.635.727,5 0	59 jours cinquante- neuf jours	17714130002 118800000	La seule offre acceptée technique et financier

Observation : Tout soumissionnaire qui s'oppose à la sélection peut déposer un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication de cette annonce confinement à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 19/09/2015 relatif à l'organisation des marchés publics et des délégations de service public.

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des

organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فأنتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 /0554321403 /0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Pas moins de trois grands évènements en octobre

Oran, capitale internationale économique et énergétique

Par B. Kamel

La capitale de l'ouest renoue, en ce mois d'octobre, avec des événements nationaux et internationaux majeurs dans la vie économique du pays. Oran abrite, en effet, pas moins de cinq grands rendez-vous économiques dont trois sont stratégiques en octobre 2025. D'abord, le Salon professionnel de l'Energie (Africa and Méditerranéen, exhibition and hydrogène) du 6 au 8 octobre, un événement international de renom dédié aux hydrocarbures, à l'énergie et à l'hydrogène et qui permettra d'aborder les principaux volets liés à l'utilisation et à l'exploitation des technologies innovantes dans le domaine de l'énergie et des accords de coopération signés entre l'Algérie et ses partenaires éco-

nomiques énergétiques, puis le Salon national du bâtiment (BATIWEST) du 15 au 19 octobre, respectivement au Centre des Conventions d'Oran «Mohamed Benahmed», puis et surtout le 21ème Congrès national d'hématologie du 16 au 18 octobre à l'hôtel «Bay d'Oran». Autant d'événements, de rencontres et d'ateliers qui rassembleront les experts et des professionnels du monde de l'industrie pétrolière, scientifique et de la construction d'Algérie et de plusieurs pays étrangers. Ces trois Salons interviennent après d'autres comme les Salons médical, de tourisme et de l'automobile, tenus en divers lieux en 2025. Oran, plaque tournante des rencontres et des Salons internationaux, aspire à rehausser son image de capitale économique maghrébine et méditer-

ranéenne rassembleuse de nouvelles innovations et des ambitions dans les secteurs divers clés. L'Algérie renforce son ancrage économique en Afrique et dans le monde. Ses dernières prestations au Salon IATF d'Alger avec ses alliés africains ont, en effet, permis aux entreprises algériennes de signer plusieurs contrats et partenariats avec leurs homologues du continent. Tout compte fait, tous ces événements ou conférences qui interviennent à Oran ou à Alger après le succès du IATF d'Alger, contribuent à consolider la place de marque de l'Algérie dans le concert africain et international, à insuffler une nouvelle dynamique et à booster davantage la coopération algérienne avec ses partenaires dans divers domaines vitaux.

Sonelgaz tire la sonnette d'alarme

69 atteintes au réseau électrique en 2024 et 70 jusqu'à septembre 2025

La Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran enregistre de nombreux cas d'atteintes au réseau et aux câbles électriques, provoquant ainsi des perturbations dans l'alimentation. En effet, 69 atteintes au réseau électrique ont été recensées en 2024 et 70 autres jusqu'à septembre 2025. Ces incidents sont le fait d'entreprises de travaux publics qui effectuent des opérations de creusement de manière anarchique sans consulter nos services techniques. Ces atteintes constituent un danger

pour la sécurité des citoyens, engendrent des perturbations dans l'alimentation en énergie et causent des désagréments aux clients. Elles provoquent également des dommages et créent des points de faiblesse sur le réseau. Par ailleurs, l'entreprise subit de nombreux actes de sabotage et de vols d'équipements à l'intérieur des postes électriques, ainsi que le phénomène d'entassement d'objets dans les canaux techniques, la manipulation frauduleuse des compteurs et des infiltrations d'eau provo-

quant des incendies dans les installations. Face à ce phénomène, Sonelgaz organise des rencontres de sensibilisation avec l'ensemble des intervenants, avec l'appui des autorités et instances locales. Elle mène également des actions de proximité auprès des clients, comités de quartiers et associations, notamment à travers le porte-à-porte et les journées portes ouvertes, afin de les sensibiliser à la nécessité de respecter les règles de prudence et de vigilance pour prévenir les accidents liés à de tels comportements.

Hygiène et santé

Les crèches communales montrent l'exemple

Par Youcef Chaïbi

Loin de n'être qu'un simple lieu de garde, la crèche communale d'Oran est un véritable espace éducatif. Encadrés par des éducatrices et psychologues qualifiées, les enfants y découvrent la vie en collectivité, s'initient aux premiers apprentissages et développent leurs capacités motrice, cognitive et sociale à côté des activités quotidiennes. Ses structures organisent des sorties pédagogiques qui enrichissent l'expérience des enfants : visite au musée, balades au zoo animalier ou encore découvertes dans les pépinières, ces sorties permettent à ces enfants de s'ouvrir au monde qui les entoure, de développer leur curiosité et de sensibiliser dès le plus jeune âge au respect de la nature, des animaux et du patrimoine culturel. Ce sont près de 1.500 enfants qui y sont inscrits, preuve de l'importance que revêt cette division communale dans la vie des familles. Ces structures ne se limitent pas à offrir un cadre de garde sécurisé. Elles sont devenues de véritables espaces de préparation à la vie scolaire. Des cours adaptés, semblables à ceux dispensés en primaire, y sont organisés afin de familiariser les enfants. Parmi les priorités : deux thèmes occupent une pla-



ce particulière : l'éducation routière et l'hygiène. A travers des jeux et des exercices, les enfants apprennent les premiers gestes de prudence face à la circulation routière, la signification des feux de signalisation ou encore l'importance de traverser sur les passages piétons. En parallèle, des ateliers d'hygiène leur inculquent les bons réflexes du quotidien, se laver les mains avant les repas, se brosser les dents etc.. L'objectif est d'ancrer ces pratiques dans leur quotidien de manière naturelle. Pour une psychologue, les crèches représentent, selon elle, un espace dans

l'éveil, la socialisation, et l'équilibre affectif de l'enfant, tout en offrant aux parents une véritable sérénité: la crèche communale d'Oran ne se limite pas à la garde mais participe activement à la formation de futurs citoyens responsables et soucieux de leur santé. Grâce aux efforts soutenus de la commune d'Oran, les 21 crèches communales se modernisent et répondent de mieux en mieux aux attentes des familles. En offrant des espaces sûrs, éducatifs et accessibles, la mairie d'Oran confirme son engagement pour l'épanouissement des enfants.

Sortie d'inspection de plusieurs projets de développement

Le wali insiste sur le respect des délais



Dans le cadre de son suivi sur le terrain de l'avancement de divers projets, M. Samir Chibani, wali d'Oran, a effectué une visite de terrain, dimanche, pour inspecter plusieurs projets de développement. En compagnie de plusieurs responsables, cadres et élus d'Oran, le wali a commencé son périple par le projet de parc d'attractions «Habib Land». En présence du directeur de l'Établissement public de gestion des parcs d'attractions, le wali a donné des instructions pour accélérer l'achèvement de ce projet. Réalisé en partenariat avec la Chine et l'Algérie, ce projet couvre une superficie d'environ 8 hectares. La première station comprend un parking, un centre de divertissement et dix nouvelles attractions ultramodernes. La deuxième étape était le projet de la trémie de la pépinière de Bir El Djir. Le chef de l'Exécutif a inspecté le projet et écouté les explications de l'entreprise Sabta, chargée de la supervision de sa mise en œuvre. Les travaux d'asphaltage routier sont terminés et les travaux d'aménagement des abords, à l'intérieur du tunnel et au-dessus du rond-point, ont débuté notamment avec la création d'espaces verts, d'éclairage public et trois fontaines en plus d'une statue de l'Emir Abdelkader. Ces travaux apporteront une touche esthétique à cet ouvrage, contribuant ainsi à améliorer la circulation sur cet axe vital d'Oran. Tous les travaux à l'intérieur du tunnel seront terminés d'ici la fin de la semaine, tandis que les travaux d'aménagement à l'extérieur du tunnel sont encore en phase finale. L'achèvement de ce projet est prévu pour fin octobre. Au niveau de la Rie Platane, le projet d'achèvement du réseau de drainage des eaux pluviales est en voie d'achèvement, les travaux d'excavation devant être terminés d'ici 10 jours. Le wali a également souligné la nécessité de réhabiliter la route et de la remettre en état dès la fin des travaux. Quant au projet de l'établissement pénitentiaire de Bir El Djir, il est à noter que les travaux sont en phase finale. D'autres projets ont été également inspectés, tels celui d'une école dans le quartier de 1 800 logements sociaux à Sidi El Bachir. Il faut savoir que ce projet sera mis en œuvre sur un site de 1 600 et 1 200 logements sociaux dans le quartier de Sidi El Bachir. Il comprend un bâtiment pédagogique d'une capacité de 34 salles de classe, six laboratoires de sciences, deux salles informatiques et deux salles d'arts et de musique. L'institution responsable du projet a été installée et le projet sera lancé cette semaine. A Gdyl, le projet d'une école de police comprend de nombreuses installations de formation, de logement et de sport, couvrant une superficie de 42 hectares, pour une surface bâtie estimée à 69 512 mètres carrés. A Hassi Bounif, le rond-point sur la cinquième rocade est en voie d'achèvement et sera livré durant le mois d'octobre. La dernière halte a été le projet de réalisation de la tranchée au CET de Hassi Bounif qui regroupe 13 communes. (Oran, Bir- El Djir, Oued Tiélat, Boufatis, Hassi Ben Okba, Tafroui, Hassi Bounif, Benfreha, El Braya, Sidi Chahmi, Es-Sénia, El Karma, Misserghine). Il convient de noter que ce projet a été lancé en mars dernier et que sa durée d'exécution a été fixée à 10 mois, l'achèvement étant prévu pour janvier prochain. Le wali a ordonné au directeur de l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique de créer des postes de travail pour les citoyens afin de soutenir l'établissement. B.L.

Saïda célèbre
la journée nationale du tourisme
**La ville des aigles
marque le pas**

Il y a de cela plusieurs années, l'ex-ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Said, avait affirmé, lors de sa visite de travail et d'inspection à Saïda, que cette dernière recèle en son sein des sites touristiques à l'état brut devant être préservés et promus. Alors, qu'en est-il aujourd'hui ? Saïda peine à mettre en valeur son potentiel touristique, son artisanat traditionnel et ses richesses naturelles à l'intention des touristes étrangers. Dimanche dernier, le wali, accompagné comme toujours de ses proches collaborateurs, s'est rendu à la Maison du Tourisme et de l'Artisanat pour célébrer la Journée Nationale du Tourisme. Il est temps de sensibiliser les responsables et autres opérateurs économiques sur l'impérieuse nécessité de relancer le secteur dont il faut rappeler qu'il figure dans les priorités du gouvernement en matière de développement économique. L'objectif est de revoir l'organisation actuelle pour aller vers de meilleures performances susceptibles de produire de la croissance d'autant plus que Saïda est une ville chargée de gloire et d'histoire.

OULDOGBAN

El-Bayadh
**Plus de 140.000 qx de céréales
récoltés lors de la campagne
moisson-battage**

La wilaya d'El-Bayadh a enregistré une production de plus de 140.000 quintaux de céréales toutes variétés confondues, à l'issue de la récente campagne moisson-battage, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Selon la même source, la campagne a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires, couvrant une superficie labourée de plus de 6.250 hectares, répartie sur plus de 700 exploitations agricoles, ayant permis d'atteindre ce volume de production. La production engrangée est répartie comme suit : 82.000 quintaux d'orge, 50.000 quintaux de blé dur, 6.000 quintaux de blé tendre et 2.100 quintaux d'avoine, a détaillé la même source. Par ailleurs, la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a réceptionné environ 51.000 quintaux de la récolte de cette saison, livrés par près de 500 agriculteurs et professionnels de la filière. A titre de comparaison, lors de la précédente saison agricole, cette même coopérative avait reçu environ 29.000 quintaux, sur une production totale de plus de 38.000 quintaux, issue d'une superficie moissonnée de 2.500 hectares, selon les données fournies.

Institut de formation
paramédicale de Tissemst
**120 nouveaux
étudiants attendus**

L'Institut de formation paramédicale de Tissemst s'apprête à accueillir 120 nouveaux étudiants pour l'année pédagogique 2025-2026, selon les déclarations de la directrice de l'établissement, Hiba Malki. La responsable a précisé à l'APS que ces étudiants, qui rejoindront l'institut à la mi-octobre prochain en première année de formation paramédicale en santé publique, seront répartis comme suit : environ 60 étudiants dans la spécialité d'infirmier en santé publique, tandis que les autres seront orientés vers les spécialités de technicien de laboratoire en santé publique et opérateur en imagerie médicale, indiquant que la durée de formation pour ces spécialités est de 36 mois. La nouveauté cette année "est l'ouverture d'une nouvelle spécialité, à savoir celle d'aide-soignant, pour laquelle l'institut a bénéficié de 50 postes budgétaires et la formation durera 24 mois", a-t-elle souligné, relevant que les étudiants entameront leur cursus début novembre prochain. A l'issue de leur formation, ils seront affectés aux services des urgences médicales et chirurgicales des établissements de santé publics de la wilaya.

Sidi Bel Abbès
**Tourisme, catalyseur de développement
local et écologique**

Par Mohamed Nouar

La Journée Internationale du Tourisme, traditionnellement célébrée le 27 septembre, a connu un écho particulier ce dimanche dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. L'événement a été marqué par une commémoration de haut niveau, honorée par la présence du premier responsable de l'exécutif, Hadji Kamel, du directeur de wilaya, et des autorités locales. Au-delà de l'hommage protocolaire, cette journée a servi de plateforme stratégique pour dévoiler une vision ambitieuse et structurée visant à ériger le tourisme en vecteur essentiel de diversification économique et de valorisation du patrimoine naturel de la région. Le programme élaboré pour l'occasion, a mis en lumière une série de projets d'investissement majeurs impulsés par la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya. L'accent est mis sur la réactivation et la concrétisation des zones d'expansion touristique (ZET) au niveau des emblématiques monts Tessala et du barrage de Sarno, deux sites dont le potentiel naturel remarquable est resté en suspens durant de longues années. La levée du gel sur ces ZET ouvre une nouvelle ère pour l'attractivité territoriale de Sidi Bel Abbès. Le Directeur du secteur, Zaidi Habib, a précisé les contours de cette offensive. La ZET des monts El Attouche (partie du massif de Tessala) s'étend sur 81,50 hectares, dont 7,4 hectares jugés immédiatement exploitables. Simultanément, la ZET du barrage de Sarno couvre 53 hectares, avec 11,7 hectares disponibles pour des réalisations immédiates. Ces superficies, quoique modestes en zones exploitables, représentent un



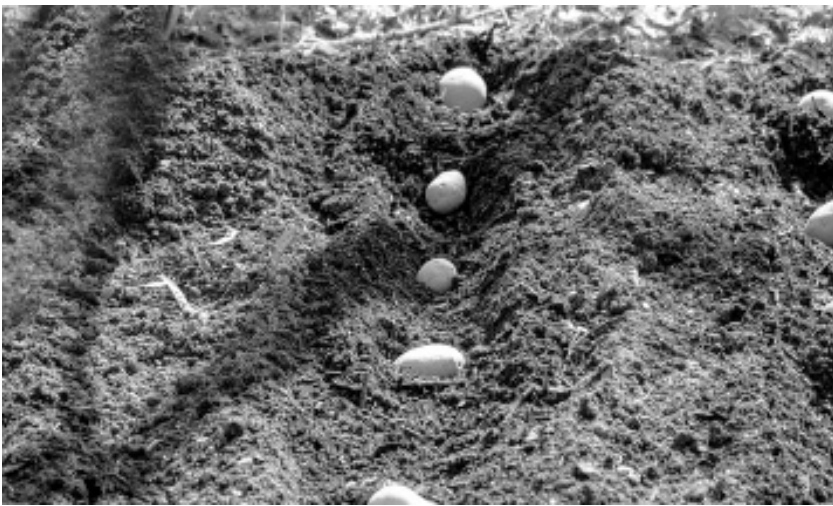
capital foncier stratégique destiné à accueillir des infrastructures à forte valeur ajoutée, aptes à transformer la perception de la wilaya en une destination de loisirs et de détente intégrant les impératifs du tourisme durable. L'approche proposée par la Direction du Tourisme se distingue par sa volonté de développer des niches touristiques spécifiques en adéquation avec les atouts naturels des sites. Sur les Monts de Tessala, La proposition s'articule autour d'un complexe hôtelier et sportif moderne, complété par un hôtel climatique. L'idée maîtresse est de capitaliser sur l'altitude et l'environnement pour développer le tourisme de montagne et sportif. La création d'un parcours dédié à la randonnée et aux promenades avec aires de repos, souligne l'orientation vers l'écotourisme et la découverte responsable de la biodiversité locale. Au Barrage de Sarno, la vocation du site se tourne vers le tourisme familial et de loisirs. Le projet phare est un village de vacances offrant des infrastructures d'accueil et d'hébergement de qualité, un parc de loisirs pour les familles, et une zone de détente

exploitant les paysages lacustres. Il s'agit de créer un pôle d'attraction régional pour le tourisme intérieur. Ces initiatives, loin d'être de simples intentions, constituent un programme de développement intégré qui sera soumis au débat lors des prochaines sessions de travail de l'exécutif et de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW). L'objectif est double : exploiter intelligemment les richesses naturelles et historiques de la wilaya et, plus fondamentalement, contribuer au développement local durable. La concrétisation de ces projets est perçue comme un levier puissant pour la création d'emplois directs et indirects et la promotion d'un tourisme intérieur résilient. Elle témoigne d'une prise de conscience que l'investissement dans le secteur touristique, lorsqu'il est bien planifié et respectueux de l'environnement, peut générer des retombées significatives sur l'économie globale de la wilaya. L'impératif actuel est de transformer ces potentialités en réalités opérationnelles, assurant ainsi que Sidi Bel Abbès se positionne durablement sur la carte du tourisme national.

DSA de Mostaganem

Campagne de plantation de pommes de terre de saison

La campagne de plantation de pommes de terre de saison au titre de la campagne agricole 2025-2026 est lancée, dimanche dans la wilaya de Mostaganem. Le coup d'envoi de cette campagne saisonnière est donné par le directeur des Services agricoles (DSA), Azzedine Nouasser, accompagné des autorités locales de la daïra d'Aïn Tedelès, au niveau de l'unité de production agricole de la commune de Sidi Belattar (ancienne ferme pilote), avec pour objectif de planter 70 hectares, durant cette saison. Il s'agit de la première opération de ce type au niveau de cette unité, qui devra contribuer de manière significative au renforcement de la capacité de production et à la disponibilité de ce produit de grande consommation sur le marché national. A cet effet, l'unité de production a été dotée de plusieurs équipements de modernisation et de mécanisation agricole, notamment le forage de 4 puits artésiens, l'acquisition d'un système d'irrigation par pivot sur une superficie de 30 hectares, deux groupes électrogènes, deux pompes d'irrigation, ainsi que de



machines pour la plantation de semences fines, des céréales, de récolte et un tracteur, selon la DSA. La wilaya de Mostaganem est considérée comme un pôle majeur de production de pommes de terre, grâce à ses trois campagnes (précoce, saisonnière et tardive), en particulier la campagne saisonnière à laquelle sont consacrés plus de 10.000 hectares. Cette production contribue directement à la régulation du marché en matière de disponibilité et de prix,

souligne la DSA. La wilaya, dont la production annuelle avoisine les 4 millions de quintaux de pommes de terre, approvisionne les marchés régionaux et nationaux tout au long de l'année, notamment durant le deuxième trimestre (de mars à juin) grâce aux campagnes saisonnière et précoce, et durant le quatrième trimestre (d'octobre à décembre) grâce à la campagne tardive, également appelée « pomme de terre de fin de saison », a-t-on ajouté.

Bejaïa

Lancement de 10 nouvelles spécialités dans la formation professionnelle

Dix nouvelles spécialités ont été introduites dans le cursus de la formation professionnelle de la wilaya de Bejaïa pour la session du mois d'octobre prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels. Ces nouvelles spécialités, qui concernent plusieurs domaines, ont été introduites pour l'année professionnelle 2025/2026. Il s'agit notamment du dessin en projection béton armé, de l'architecture d'intérieur, de l'exploitation des usines de dessalement d'eau de mer, de la fabrication de papier et de carton, de la préparation de poissons et de conserves, ainsi que de la préparation de corps gras. Des offres de formation dans le domaine de la fabrication de textiles sont également proposées, a indiqué à l'APS Fatiha Redaoui, responsable du secteur à Béjaïa. Mme Redaoui a ajouté que la décision de lancer ces nouvelles offres de formation a été motivée par le souci d'ac-

compagner les nouveaux projets récemment lancés dans la wilaya, comme l'usine de dessalement de l'eau de mer de Tighremt qui a ouvert 10 postes pour la formation par apprentissage. Ces nouvelles spécialités introduites profiteront également aux différents secteurs d'activité, notamment à l'industrie, au bâtiment et aux travaux publics, a souligné la même responsable. Concernant l'offre de formation, le secteur prévoit un total de 10.622 places pédagogiques dans l'ensemble des structures publiques et privées de la formation professionnelle, a-t-elle indiqué. Ainsi, 1.820 places sont réservées à la formation en mode présentiel et 2.540 autres places destinées à la formation par apprentissage, ajoute Mme Redaoui. De plus, 1.000 places de formation qualifiante et diplômante sont réservées aux détenus, et un quota de 880 places sont prévues pour les bénéficiaires de l'allocation chômage, a-t-elle précisé. Une campagne de sensibilisation et d'infor-

mation a été lancée le 10 septembre dernier dans les structures du secteur afin de faire connaître aux jeunes les différentes offres de la formation professionnelle prévues pour la session d'octobre, poursuit-elle. En outre, le secteur a également organisé le premier salon de wilaya de placement des apprentis, qui s'est tenu du 15 au 17 septembre, et qui a réuni plus d'une trentaine d'entreprises économiques, en prévision de la rentrée professionnelle. Plus de 200 contrats d'apprentissage ont été signés entre les apprentis et les entreprises à l'occasion de ce salon, et plus de 550 nouveaux stagiaires ont été accompagnés dans leur inscription sur la plateforme « Takwin ». Par ailleurs, la wilaya compte de 28 centres de formations relevant du secteur public, dont 23 Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et 5 Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), ainsi que 40 centres de formation privés, a noté Mme Redaoui.

Médéa

Opération de réhabilitation de cimetières de chouhada et sites commémoratifs

La direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya de Médéa a récemment lancé une opération de réhabilitation de plusieurs cimetières de chouhada et de sites commémoratifs dans le cadre de la préservation de la mémoire des Martyrs de la glorieuse Révolution de novembre 54, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette institution. Un recensement des cimetières et des lieux de détention datant de la période coloniale et nécessitant une prise en charge a été mené, au préalable, en coordination avec les collectivités et l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), afin d'établir un planning d'intervention pour les sites concernés, a-t-on fait savoir. L'opération a ciblé, depuis le mois d'août dernier, deux cimetières de martyrs: le premier est situé dans la commune de Sidi-Naamane et le second dans celle de Zoubiria. Les travaux ont été récemment achevés, a-t-on indiqué. Des travaux de réhabilitation similaires sont en cours dans un autre cimetière de la commune d'El-Aissaouia, a ajouté la



même source, précisant que plusieurs autres cimetières sont également concernés par cette opération. La direction des Moudjahidine et des Ayants-droit a également annoncé l'achèvement de l'opération de réhabilitation de la stèle commémorative du centre de détention colonial «Er-riche», situé dans la commune de Berrouaghia, où les pires exactions ont été commises à l'encontre des Moudjahidine emprisonnés et des

citoyens soupçonnés d'apporter leur soutien à la Révolution. Les travaux réalisés sur ces sites comprenaient l'aménagement des tombes et des surfaces attenantes, ainsi que la pose de plaques d'identification des chouhada inhumés sur place. Des clôtures ont également été installées et des espaces ont été aménagés pour permettre l'organisation de cérémonies de recueillement, a-t-on expliqué.

Tizi-Ouzou

Relance des projets de 5 établissements hospitaliers

Des mesures ont été prises par les autorités locales pour relancer et accélérer les travaux de réalisation de cinq (5) établissements hospitaliers à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, destinés à améliorer la prise en charge médicale des citoyens, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Les projets concernés sont les trois hôpitaux de 60 lits, situés respectivement à Maâtkas, Bouzeguène et Aïn El Hammam, ainsi que le futur complexe hospitalier Mère et Enfant et l'hôpital de 60 lits spécialisé dans la chirurgie tête et cou à Draâ Ben Khedda, selon la cellule de communication. Lors d'une

réunion de travail tenue mardi, le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, a fait le point sur l'état d'avancement de ces chantiers. La réunion, qui a regroupé les directeurs de la Santé et des Equipements publics, visait à lever les obstacles qui entravent la progression des travaux, a-t-on ajouté. Concernant l'hôpital de 60 lits de Maâtkas, le wali a instruit les directeurs de la Santé et des Equipements publics de valider rapidement la demande de réévaluation du projet. Cette mesure devrait permettre d'accélérer les travaux et de procéder à l'acquisition des équipements nécessaires. Pour le projet du complexe mère et enfant dans la com-

mune de Tizi-Ouzou, dont l'étude de faisabilité est à 40 %, M. Boucetta a instruit le directeur des Equipements publics d'« accélérer les procédures pour lever les réserves émises par le Contrôle technique des constructions (CTC) dans un délai ne dépassant pas les 10 jours », selon la cellule de communication. Pour le projet de l'hôpital de Bouzeguène, une réunion de travail devrait se tenir incessamment à la direction des équipements publics pour discuter, entre autres, de la réalisation des systèmes d'aération et de climatisation, de la station d'épuration et des logements de fonction dans les meilleurs délais.

Bouira

Un incendie ravage une fabrique de béton

Un incendie qui s'est produit hier, aux environs de 6 h du matin, dans une usine de fabrication de béton, sise dans la zone industrielle d'Oued-El-Berdi qui se situe à quelque 19 km au cardinal sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a détruit une partie de l'usine, selon le lieutenant Youcef Abdat, responsable de la cellule d'information et de communication au niveau de la Protection Civile de la wilaya de Bouira. Le feu dont l'origine est indéterminée, a ravagé environ 1.200 mètres carrés du bâtiment, touchant un atelier de fabrication de blocs à béton, des pompes à béton et une partie du matériel de stockage; les flammes ont pris dans un magasin avant de se propager aux bureaux administratifs. Alertés, les éléments de la Protection civile du poste avancé de la daïra d'El-Hachimia, épaulés par les éléments de la Protection civile de Bouira, ont pu venir à bout des flammes. Toutefois, les éléments de la gendarmerie ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'incendie.

TAIB HOCINE

Daghafla (Bouira)

Un agriculteur tué par un tracteur

Un jeune agriculteur, originaire de la ville d'El-Hachimia qui se situe à quelque 18 km au cardinal sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a péri, hier, dans l'après-midi à la suite d'un accident survenu dans une exploitation agricole, sise au lieu-dit Kandara, dans le village Daghafla qui est rattaché administrativement à la daïra d'El-Hachimia qui se situe à quelque 18 km au cardinal sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira. L'accident a eu lieu après que le jeune agriculteur, H.B, âgé de 41 ans, eut été victime de son tracteur de marque Sonalika qui s'est renversé sur lui, en lui causant et provoquant de graves fractures et blessures qui ont provoqué sa mort. Alertés, les éléments de la Protection civile de la daïra d'El-Hachimia, arrivés sur les lieux de la tragédie, n'ont fait que constater le décès et ont transféré la dépouille mortelle de l'infortuné agriculteur vers la morgue de la structure hospitalière de la ville d'El-Hachimia. T.H.

El-Oued

Plus de 4.340 foyers raccordés au réseau d'électricité

Plus de 4.348 foyers ont été raccordés au réseau d'électricité dans la wilaya d'El-Oued, depuis le lancement, fin 2023, du programme d'électrification des lotissements sociaux, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). L'opération a donné lieu à l'électrification de 23 sites de lotissements, délimités au niveau de neuf (9) communes (El-Bayadha, Robbah, El-Hamraya, Nekhla, El-Ogla, Oued El-Allenda, Kouinine, Miyeh-Ouensa et Ouarmes), en vue de permettre aux bénéficiaires de lots de terrain de lancer la réalisation de leurs habitations individuelles, a indiqué le chargé de communication à la Sonelgaz, Habib Meslem. Le même responsable a fait part du déblocage, pour ce faire, d'une enveloppe de plus d'un (1) milliard DA pour l'étude et la réalisation d'un réseau de 75 km de lignes de moyenne et basse tension et l'installation de 93 transformateurs, aériens et terrestres. Les travaux sont en cours pour l'électrification de 13 sites supplémentaires totalisant 1.627 lots de terrain, localisés au niveau de sept (7) communes (Taghezout, Hassani-Abdelkrim, Debila, Trifaoui, Taleb-Larbi, Douar El-Ma et Benguecha), selon la même source.

En brèves

Université: Nomination de deux nouveaux doyens

Le dernier numéro du Journal officiel a consacré la nomination de deux responsables au sein de l'Université de Relizane: Dr. Baghdadi Djilali, nommé doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie et Dr. Maamar Djilali Baïda, nommé doyen de la Faculté des Sciences et Technologies. Ces désignations s'inscrivent dans le cadre du mouvement opéré récemment par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à insuffler une nouvelle dynamique dans la gestion pédagogique et administrative des établissements universitaires à travers le pays. Cette décision a été accueillie favorablement par la communauté universitaire de Relizane, qui y voit un signe de confiance accordée aux compétences scientifiques locales.

Intégration de 1.447 enseignants contractuels en qualité de stagiaires

La direction de l'éducation de la wilaya de Relizane a annoncé l'intégration de 1 447 enseignants contractuels en qualité d'enseignants stagiaires, et ce, dans les trois cycles d'enseignement, à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026. Selon la même source, l'enseignement primaire a bénéficié du plus grand quota avec 1 039 enseignants intégrés, suivi du cycle moyen avec 255 enseignants, et enfin le secondaire avec 153 enseignants. L'opération a également concerné 207 enseignants de tamazight, 326 enseignants des matières scientifiques, ainsi que 291 enseignants des disciplines littéraires. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la régularisation de la situation des enseignants contractuels et vise à améliorer les conditions d'accueil au sein des établissements scolaires, tout en garantissant une meilleure stabilité pédagogique à travers la wilaya.

Mazouna: Large campagne de sensibilisation sur la rage

L'établissement public hospitalier de Mazouna, en collaboration avec le service d'épidémiologie et de médecine préventive, a lancé une vaste campagne de sensibilisation sur les dangers de la rage et les moyens de prévention. Cette initiative vise à informer les citoyens sur la gravité de cette maladie, les méthodes de protection, ainsi que les bons réflexes à adopter en cas de morsure de chien, notamment la consultation immédiate d'un médecin et l'administration d'un traitement prophylactique approprié. Au cours de cette campagne, les médecins et le personnel paramédical ont mis en garde contre le contact avec les animaux errants ou inconnus, surtout lors des repas ou du sommeil, tout en insistant sur la nécessité de traiter tout animal présentant des signes inhabituels. Ils ont également rappelé l'importance d'éviter la présence d'animaux domestiques dans les foyers sans conditions sanitaires adéquates, afin de réduire les risques de contamination. Par ailleurs, des brochures d'information ont été distribuées, tandis que de nombreux citoyens ont lancé un appel pressant aux autorités locales pour mettre fin à la prolifération des chiens errants dans les rues de la wilaya.

Saisie et destruction de denrées alimentaires avariées

Une opération de contrôle menée conjointement par les services du commerce et de la vétérinaire dans la commune de Relizane a abouti à la saisie et à la destruction de quantités de chawarma, de viandes blanches et rouges hachées, ainsi que de riz avarié. Selon la direction du commerce, plusieurs infractions ont été constatées, notamment le non-respect des conditions d'hygiène sanitaire lors de la préparation des aliments destinés à la consommation. Les commerçants contrevenants ont été convoqués afin de finaliser les procédures légales en vigueur.

Daïra de Mendes

Le wali inspecte plusieurs projets de développement

Dans le cadre de la politique d'ouverture sur le terrain et du suivi du rythme de développement local, le wali de Relizane, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, a effectué une visite de travail qui a touché plusieurs communes de la daïra de Mendes. Cette sortie avait pour objectif de s'enquérir de l'état des infrastructures réalisées et d'inspecter les projets en cours dans différents secteurs. La tournée a débuté dans la commune de Oued Essalem douar Toumiat où le wali a visité l'annexe administrative afin de s'enquérir des conditions de travail et de l'accueil des citoyens, insistant sur l'importance de rapprocher l'administration du citoyen et de simplifier les démarches. Il a également inspecté le projet de salle de soins de la même zone et pris connaissance des conditions de prise en charge sanitaire de la population.

Dans la même commune, il s'est rendu à l'école primaire Chahid Ben Belahdj Djelloul Djillali, où il a examiné les infrastructures éducatives et les conditions de scolarisation, tout en soulignant la nécessité de garantir un environnement pédagogique adéquat. Le wali a ensuite visité le projet d'alimentation en eau potable des douars Toumiat, Sejrara, Mechata et Chaachaa, à partir du barrage de Guerguer, dans le cadre des programmes visant à améliorer les services publics et à assurer un approvisionnement régulier en eau. Lors de sa rencontre avec les notables de la région, le wali a écouté les préoccupations et propositions des habitants, réaffirmant l'enga-



gement des autorités publiques à améliorer le cadre de vie et à renforcer la communication directe avec les citoyens. Le programme de la visite a également conduit le wali au douar Mechata, où il a pris connaissance des conditions de vie des habitants et de leurs attentes quotidiennes, réitérant l'accompagnement de l'État en faveur des zones rurales. Il a par ailleurs inspecté le projet de réhabilitation de la route reliant la RN 18 au douar Ouled Smail, en passant par plusieurs localités, sur une distance de 6,8 km, insistant sur l'importance de ce projet pour désenclaver les villages. La visite s'est poursuivie au douar Sejrara, avec l'inspection d'une salle de soins achevée qui devrait entrer en service dans les prochains jours afin de renforcer la couverture sanitaire de la région. À Sidi Lazreg, le wali a visité l'école primaire Chahid Ouiss Adda, où il a examiné les conditions de scolarité, la restauration scolaire et les différentes infrastructures éducatives, mettant l'accent

sur l'amélioration du cadre d'apprentissage. Il a également étudié une proposition visant à approvisionner en eau potable les douars Touta, Ouled Ouadah, Ouled Ben Yamina, Louabed et Ouled Hammou à partir du réservoir de Kenanada, dans le but d'apporter une solution durable aux problèmes d'alimentation en eau dans ces zones rurales. Au cours de cette sortie, les habitants ont exprimé trois principales préoccupations : l'eau potable, en appelant à l'accélération des travaux de raccordement aux réservoirs ; les routes, en réclamant l'entretien des pistes secondaires pour désenclaver les douars et enfin le logement, avec la demande de nouveaux quotas au profit des zones rurales. En réponse, le wali a assuré que l'État accorde une grande importance à ces dossiers, réaffirmant sa volonté de suivre de près l'avancement des projets sur le terrain et de répondre aux préoccupations des citoyens dans le respect des priorités et du cadre légal.

Le chaos de la circulation accentue la souffrance des citoyens

Routes dégradées, rues bloquées et trottoirs squattés

Située à un carrefour stratégique reliant plusieurs régions du pays, la ville de Relizane joue un rôle central dans le mouvement des personnes et des marchandises. Sa dynamique commerciale, en constante expansion, aurait pu en faire un pôle urbain moderne et organisé. Or, l'absence d'un plan de circulation cohérent et le manque de contrôle de la part des autorités locales ont transformé la capitale de wilaya en un espace dominé par le désordre urbain et routier. Entre chaussées défoncées, marchés informels et trottoirs accaparés, le quotidien des habitants se résume à un combat permanent pour se déplacer. Qu'il soit piéton ou automobiliste, quiconque emprunte les rues de Relizane se heurte d'abord au problème des nids-de-poule omniprésents. Qualifiés par les riverains de véritables « bombes à retardement », ces trous entravent la circulation, accentuent les embouteillages et endommagent les véhicules. À chaque averse, ils se transforment en mares d'eau boueuse rendant le passage difficile, tandis qu'en été, ils dégagent poussière et saletés, aggravant les problèmes de santé publique. Les rares opérations de réfection menées par les services concernés n'offrent qu'un répit de courte durée : quelques semaines plus tard, les mêmes dégradations réapparaissent, consé-

quence directe de la mauvaise qualité des travaux et des interventions répétées sur les mêmes axes. À ce calvaire routier s'ajoute un autre fléau : la prolifération des marchés informels qui ont littéralement envahi les artères principales de la ville. Dans des quartiers tels que Zanka R'kaba, Tarbandou, el battoire ou encore Cinq-Chemins, les citoyens se retrouvent plongés dans de véritables « souks à ciel ouvert » où trottoirs et chaussées disparaissent sous les étals. Le phénomène ne se limite plus aux vendeurs ambulants : même certains commerçants réguliers débordent sur la voie publique, installant leurs marchandises en dehors de leurs locaux. L'exemple le plus frappant reste l'avenue Docteur Boukhloua, l'une des artères principales du transport urbain, qui se retrouve souvent saturée par ces installations illégales. Les trottoirs, censés appartenir naturellement aux piétons, sont désormais quasi inexistant dans le quotidien relizanais. Cafés, restaurants, boutiques et vendeurs informels s'en sont emparés pour y installer tables, marchandises et grillades dont la fumée et les braises constituent un danger sanitaire. Quant aux rares trottoirs encore libres, ils sont souvent bloqués par des panneaux publicitaires, des barrières improvisées ou des bidons placés par des commerçants et des habitants qui

prétendent ainsi réserver « leur » espace de stationnement. Ces pratiques donnent lieu à de fréquentes altercations, parfois violentes, au détriment des citoyens qui finissent par céder de peur de représailles ou de dégradations sur leurs véhicules. Face à ces dérives, les habitants dénoncent l'inaction des autorités locales. Selon plusieurs témoignages, les appels téléphoniques ou les plaintes adressées aux services compétents restent sans suite concrète. Beaucoup ont perdu espoir de voir la situation s'améliorer, convaincus que « la plainte ne sert plus à rien ». D'autres accusent directement une forme de complaisance officielle, justifiée par la volonté de préserver la « paix sociale », au détriment de l'application stricte de la loi. Ce désordre chronique ne se limite pas à une gêne esthétique : il met également en péril la sécurité publique. Les citoyens redoutent que, lors d'une catastrophe naturelle ou d'un accident majeur, ambulances et véhicules de secours ne puissent atteindre certains quartiers en raison de l'encombrement des rues et de l'occupation illégale des trottoirs. Routes défoncées, rues encombrées et trottoirs squattés : tel est le portrait d'une capitale de wilaya contrainte de cohabiter avec un chaos urbain qui défigure son image et paralyse son développement.

Ligue des Champions

La JSK écrase les Ghanéens de Gold Stars

La JS Kabylie n'a pas fait dans le détail, dimanche soir dans le stade «Hocine Ait Ahmed» à Tizi Ouzou, devant un public nombreux et passionné, en dominant largement les Ghanéens de Bibiani Gold Stars (5-0), mi-temps 2-0, validant ainsi une qualification sans appel pour le 2e tour préliminaire de la Ligue des champions africaine (score cumulé: 7-0). Face à un adversaire largement dépassé par les événements, les hommes de Peter Zeidler ont livré une prestation aboutie, alliant efficacité, maîtrise technique et rigueur tactique. Dès les premières secondes, la JSK a imposé son rythme et une pression constante sur la défense adverse. Il n'aura fallu que 7 minutes pour voir Lahlou Akhrib ouvrir le score, lançant idéalement les siens sur orbite. A la 28e minute, le capitaine Ryad Boudoubou transformait un penalty avec sang-froid, portant le score à 2-0 à la pause, et scellant déjà le sort de la rencontre. Au retour des vestiaires, les «Jaune et Vert» ont poursuivi leur domination. Mehdi Merghem, déjà



buteur à l'aller, récidivait à la 63e minute, avant que son coéquipier, Akhrib, en feu, inscrivant un doublé quatre minutes plus tard (67e). Enfin, Oualid Malki venait conclure le festival offensif à la 90e minute, pour porter la marque à 5-0. La JSK aurait pu alourdir davantage la note sans un certain relâchement dans le dernier geste, mais l'essentiel était déjà largement assuré. Après la victoire 2-0 lors du match aller au Ghana (buts de Mer-

ghem et Sarr), cette large victoire au retour vient confirmer la supériorité nette de la JSK sur son adversaire. Au 2e tour préliminaire, la JS Kabylie croquera le fer avec l'US Monastir (Tunisie), qui a éliminé les East End Lions (Sierra Leone) sur le score cumulé de 7-1 (4-0 à l'aller, 3-1 au retour). Le match aller se jouera en Tunisie entre le 17 et le 19 octobre, tandis que le retour est prévu à Tizi Ouzou entre le 24 et le 26 octobre.

Ligue des champions africaine

Le MCA qualifié sans forcer

Le Mouloudia d'Alger s'est assez facilement qualifié au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine de football, après sa victoire 3-0 (mi-temps 1-0) contre les Libériens du FC Fassell, en match "retour" du premier tour préliminaire, disputé samedi au stade Ali La Pointe de Douera (Alger). Les Vert et Rouge avaient franchi un grand pas vers cette qualification dès le match "aller", en ramenant un précieux nul de Paynesville (0-0), avant de finir le travail au match "retour", grâ-

ce aux réalisations du capitaine Ayoub Abdellaoui (19e), Sofiane Bayazid (45e+1) et Amine Messoussa (90e+1). Au prochain tour, "Le Doyen" sera opposé au vainqueur du duel qui mettra aux prises la Colombe Sportive du Dja et Lobo (Cameroun) et Jaraaf (Sénégal). Le Mouloudia commencera par jouer le match "aller" à l'extérieur, entre le 17 et le 19 octobre, avant de recevoir au match "retour", prévu entre le 24 et le 26 du même mois. Pour rappel, au match "aller" de ce premier tour préliminaire, disputé au Came-

roun, la Colombe Sportive du Dja et Lobo et Jaraaf s'étaient neutralisés (0-0). Le deuxième représentant algérien dans cette édition 2025-2026 de la Ligue des champions, la JS Kabylie, jouera dimanche face aux Ghanéens du Bibiani Gold Stars. Les Canaris l'avaient emporté (2-0), en déplacement, lors du match "aller", grâce aux réalisations de Merghem (20e) et Sarr (70e), et semblent donc en ballotage favorable pour se qualifier au deuxième tour. Ce match "retour" entre la JSK et les Bibiani Gold Stars est prévu à partir de 19h00, au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou. En cas de qualification, le club kabyle affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'US Monastir (Tunisie) et East End Lions (Sierra-Leone). Pour rappel, lors du match "aller", les Tunisiens s'étaient largement imposés en déplacement (4-0).

Coupe de la CAF

CRB-Hafia FC au 2e tour préliminaire



Le CR Belouizdad affrontera la formation guinéenne de Hafia FC, dirigée par l'entraîneur algérien Lakhdar Adjali, au 2e tour préliminaire de la Coupe de la CAF. Exempté du premier tour préliminaire, le CR Belouizdad qui a terminé à la 3e place au classement de la Ligue 1 Mobilis, croquera le fer avec les Guinéens du Hafia FC de Conakry qui ont éliminé les Bhantal FC du Sierra Leone. Après avoir maîtrisé le match aller en Sierra Leone (2-0), le Hafia FC a joué avec le feu vendredi à Abidjan lors de la manche retour du premier tour préliminaire. Au terme d'un match très serré, le vice-champion de Guinée s'est incliné (3-2) face à des Léonais plus engagés, mais réveillés

trop tardivement puisque ce sont les Guinéens qui passent au second tour avec un score cumulé de (5-2). Le second représentant algérien dans cette compétition l'USMA Alger, sera fixé sur son adversaire au deuxième tour préliminaire dimanche après-midi à l'issue de la rencontre retour entre les Sénégalais du Génération Foot et les Ivoiriens d'Amadou Diallo prévue au stade Alassane Ouattara d'Ebimpé. Au match aller disputé à Thiès, les deux équipes avaient fait match nul (1-1). Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération joueront le match aller en déplacement (17-19 octobre 2025), alors que la manche retour est prévue les 24-26 octobre à Alger.

Volley-ball

Le Mondial masculin 2029 attribué au Qatar

Le Mondial masculin du volley-ball 2029 sera abrité par le Qatar, a annoncé vendredi la fédération internationale (FIVB). Le Qatar est désigné pour abriter le Mondial masculin de volley-ball en 2029, alors que l'édition féminine de 2027 sera partagée entre le Canada et les États-Unis, a ajouté la Fédération internationale (FIVB). Le Mondial masculin se disputera « pour la première fois au Moyen-Orient », au Qatar, a ajouté la fédération, assurant que ce choix offrira un « patrimoine puissant et durable pour le volley-ball dans la région ». Les matches se dérouleront dans la capitale Doha. Ces décisions ont été prises par le conseil d'administration de l'instance mondiale, réuni en marge des Mondiaux qui se déroulent actuellement aux Philippines.

Avec l'Eintracht Frankfurt, il défiera ce soir l'Atlético Madrid
Chaïbi, l'envol en Champions League?



Très en vue cette saison en Bundesliga, le milieu de terrain international Farès Chaïbi aura l'occasion, ce soir à Madrid, de confirmer sa montée en puissance dans la plus prestigieuse compétition européenne, à l'occasion du choc entre l'Atlético et l'Eintracht Frankfurt. Pour ce choc entre Espagnols et Allemand, qui se déroulera au Riyadh Air Metropolitano de Madrid à partir de 21h (20h à Alger), l'ancien Toulousain sera titulaire, comme il l'a déjà été lors des cinq premières journées de championnat. Très en vue lors de l'éclatante victoire de Frankfurt chez le Borussia Mönchengladbach (6-4) samedi dernier avec un but et deux passes décisives à son actif, Farès Chaïbi a, d'ailleurs, été élu dans l'équipe-type du célèbre magazine sportif Kicker, tout comme ses coéquipiers Robin Koch et Can Uzun, choisi aussi dans son onze de la 5ème journée de Bundesliga. L'excellente forme de l'international algérien n'est aucunement étrangère à son nouveau positionnement à l'Eintracht. Replacé devant la défense par son entraîneur Dino Toppmöller, le milieu de terrain est, en effet, devenu titulaire chez les Aigles de Francfort. En Bundesliga, l'ancien Toulousain a, en effet, disputé l'intégralité des rencontres, à savoir les cinq qu'à eues à jouer le club. Samedi après-midi, chez l'ancienne formation de son coéquipier en sélection Ramy Bensebaïni, le Borussia Mönchengladbach, Chaïbi a même livré un récital, en étant à l'origine de trois des six buts de son équipe pour une victoire éclatante (4-6). Une prestation en majuscules qui lui a, logiquement, valu le titre symbolique de MVP de la rencontre. Cette masterclass récompense, aussi, son nouveau rôle dans l'équipe et donne entièrement raison à Toppmöller qui l'a fait avancer d'un cran au Borussia-Park de Mönchengladbach alors qu'il avait disputé les cinq précédentes rencontres de championnat dans la peau d'une sentinelle. Placé au cœur de l'entrejeu, dans une position de milieu offensif axial, derrière les attaquants, le Lyonnais de naissance a offert sa meilleure version, montrant à quel point il était inarrêtable quand on lui confiait les clés du jeu. Une telle démonstration n'a, d'ailleurs, pas pu échapper à l'œil vigilant du sélectionneur national Vladimir Petkovic, lequel a certainement pu déceler chez le nouveau maître à jouer de l'Eintracht de Frankfurt les qualités nécessaires à même de lui confier le même rôle chez les Verts. Ce sera, par ailleurs, la troisième confrontation entre l'Eintracht et l'Atlético puisque les deux équipes se sont déjà rencontrées 2 fois depuis 1975, le dernier match entre les deux formations ayant été remporté par Francfort le mercredi 5 novembre 1975 (Coupe des Coupes - Retour: 1-0). Toujours en matière de statistiques, Francfort n'a perdu que deux de ses 11 derniers matchs de compétitions européennes contre des clubs espagnols (6 victoires, 3 nuls). Les deux défaites ont eu lieu contre le Real Madrid, la plus récente s'étant soldée par un revers 2-0 en Super Coupe de l'UEFA 2022. L'équipe allemande n'a perdu que trois de ses 13 derniers matchs européens (8 victoires, 2 nuls), précisait hier l'UEFA sur son site officiel, indiquant au passage qu'un seul des 66 derniers matchs de Francfort en compétitions européennes s'est soldé sur un score nul et vierge.

Rachid B.

12| Carrefour Pub

مكتب الأستاذ بداني محي الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم
الكان مكتبه : حي 72 مسكن عبارة 08 محل رقم 02 طريق
وهران مستغاثم/ الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.أ.م
بناءً على للحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري
بتاريخ 2021/11/24 تحت رقم الفهرس 21/4929 والمهمو
الصفة التنفيذية للحكم بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم
14/1923 والقاضي في منطوقه: في الشكل : قبول إعادة الميزاد
الدعوى بدعوى الخبرة، في الموضوع: الحكم بالبيع بالمزاد
العلني للقطع الأرضي الفلاحية المملوكة بأطراف الدعوى على
الشيوخ كائنة كلها ببلدية الصفصاف وهي: العقار الحامل
للمراج المسحية قسم 28 مجموعة ملكية 185 هي قطعة أرض
ملية ذات طابع فلاحي يتواجد على جزء منها شجيرات عتب
يستغلها الشركاء على الشيوخ مساحتها 55 أو 05 سنتنار . وقد
دفع السعد الإفتاحي الذي يبدأ به المزارد العلني خصماتة و
خمسون ألف وخمسمائة دينار جزائري (550.500 د.ج.)
وعن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/10/28
على الساعة 14:00 الزوال قضية رقم 25/0061 بمحكمة
مستغاثم امام قاضي الشؤون العقارية، التعيين: العقار الحامل
للمراج المسحية قسم 28 مجموعة ملكية 185 هي قطعة أرض
ملية ذات طابع فلاحي يتواجد على جزء منها شجيرات عتب
يستغلها الشركاء على الشيوخ مساحتها 55 أو 05 سنتنار .
ولسعد الإفتاحي خصماتة و خمسون ألف وخمسمائة دينار
جزائري (550.500 د.ج.) ، للإطلاع على فقر الشروط يتم
الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحضر المستغاثم
القضائي
2023.09.20

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستغفم
الكان مكتبه : 72 مسكن عمارة 08 من طريق
وهران مستغفم/الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمراد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.ا.م.ا
بناءا على للحكم الصادر عن محكمة مستغفم القسم العقاري
بتاريخ 2021/11/24 تحت رقم الفهرس 21/4929 والمهمو
بالمصلحة التنفيذية للحكم بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم
24/1923 والقاضي في منطوقه: في الشكل : قبول إعادة السيرة
للدعوى بعد الخبرة. في الموضوع : قبول بالمبيع بالمراد
العلني للقطع الأراضي الغلاية المملوكة بأطراف الدعوى على
الشروع كأنه كلها ببلدية الضصاف وهي: العقار الحام
للمراجع المسحقة قسم 28 مجموعة ملكية 47 هي قطعة أرض
رملية ذات طابع فلاحي يتواجد على جزء منها شجيرات التي
يستهلكها الشركاء على الشيوع مساحتها 01 هكتار 18 أ
ستتير . وقد قدر السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزار العلني
بواحد مليون ومائة وسبعة آلاف وثلاثمائة دينار جزائري
1.107.800,00 د.ج. نعلن عن بيع العقار بالمراد العلني وذلك
لجلسة 2025/10/28 على الساعة 14:00 الزاوية
25/0058 بمحكمة مستغفم أمام قاضي الزاوية العقارية
التعيين: العقار الحامل للمراجع المسحقة قسم 28 مجموع
ملكية 47 هي قطعة أرض رملية ذات طابع فلاحي يتواجد على
جزء منها شجيرات غتب يستهلكها الشركاء على الشيوع
مساحتها 01 هكتار 18 أ ستتير . السعر الافتتاحي و
بواحد مليون ومائة وسبعة آلاف وثلاثمائة دينار جزائري
1.107.800,00 د.ج. لطلاوع على دفتر الشروط يتم الاصدار
بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة
(المحضر القضائي)
09.09.2025

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبة : 72 قضية عمارة 08 محل رقم 02 طرقة
وهران مستغاثم/الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م.
بناءً على للحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري
بتاريخ 2021/11/24 تحت رقم الفهرس 21/4929 والمهيوم
بالصيغة التنفيذية للحكم بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم
24/1923 والقاضي في منطوقه: في الشكل: قبول إعادة السيرة
الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالبيع بالمزاد
العلني للقطع الأرضي الفلاحي المملوكة بأطراف الدعوى على
الشروع كأنه كلها ببلدية الصلصوفة وهي: العقار الحامل
للمراجع المسجلة رقم 28 مجموعة ملكية 198 هي قطعة أرض
رملية ذات طابع فلاحي خالية سعي عليها أي نشاط فلاحي
مساحتها 69 88 أ سنتنار، وقد حدد السجل الافتتاحي الذي يرد
به المزداد العلني ب ستمائة وثمانية وتسعون ألف وثمانمائة
دينار جزائري (698.800,00 د.ج.) نتمن عن بيع العقار بالمزاد
العلني وذلك لجلسة 2025/10/28 على الساعة 14:00 زوايا
قضية رقم 25/0059 بمحكمة مستغاثم امام قاضي البيوع
العقارية، التعيين: العقار الحامل للمراجع المسجلة رقم 28
مجموعة ملكية 198 هي قطعة أرض رملية ذات طابع فلاحي
خالية سعي عليها أي نشاط فلاحي مساحتها 69 88 أ سنتنار
السجل الافتتاحي : ستمائة وثمانية وتسعون ألف وثمانمائة دينار
جزائري (698.800,00 د.ج.)، للاطلاع على دفتر الشروط يتد
الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة.

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستقات
الكانن مكتبة : حي 72 مسكن عمارة 401 محل رقم 02 طريق
وهران مستقات/الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع
بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.م.ا
بناء على للحكم الصادر عن محكمة مستقات القسم العقاري
بتاريخ 2021/11/24 تحت رقم الفهرس 21/4929 والمهمور
بالبصيفة التنفيذية للحكم بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم
24/1923/أ والقاضي في منطوقه في الشكل : يقول إعادة البيع
في الدعوى بعد الخبرة، في الموضوع: الحكم بالبيع بالمزاد
العلني للقطع الأراضي الفلاحية المملوكة بأطراف الدعوى على
الشروع كاشنة كلها ببليدة الصفصاف وهي: القعار الحامل
المراجح المسحية رقم 28 مجموعة ملكية 216 أو قطعة أرض
رملية ذات طابع فلاحي خالية ليس عليها أي نشاط فلاحي
مساحتها 53 هكتار 34 أ، سنترار، وقد حدد السعر الإفتتاحي
الذي يبدأ به المزاود العلني بـ مليونان وخمسمائة وثلاثة
وثلاثون ألف وأربعمائة دينار جزائري (2.533.400.00 دج)
نعلن عن بيع المزاود العلني وذلك لجلسة 2025/10/21
على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 25/0056 بمحكمة
مستقات أم قاضي البيوع القاربية: التعيين: القعار الحامل
المراجح المسحية رقم 28 مجموعة ملكية 216 أو قطعة أرض
رملية ذات طابع فلاحي خالية ليس عليها أي نشاط فلاحي
مساحتها 53 هكتار 34 أ، سنترار، السعر الإفتتاحي :
مليونان وخمسمائة وثلاثة وثلاثون ألف وأربعمائة دينار
جزائري (2.533.400.00 دج). للاطلاع على دفتر الشروط يتم
الانصاف بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلا أو كتابة ضبط
المحكمة.

المحضر القضائي
30.09.2025

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستعالم
الكانن مكتبه: ج 21 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق
وهران مستعالم/ الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع المبررات العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م
إنفاذ على للحكم الصادر عن محكمة مستعالم القسم العقاري
بتاريخ 2021/11/24 تحت رقم الملف 21/4929 والمهور
المصيف القانوني للتفتيش للحكم بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم
24/1923 والقاضي في منطوقه: في الشكل: قبول إعادة المير
الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالبيع بالمراد
العلني للقطع الأراضي الفلاحية المملوكة بأطراف الدعوى على
نشويو كاتنة كلها ببلدية الصفصاف وهي: العقار الحامل
للمراج المسحية رقم 28 مجموعة على مساحة 176 هي قطعة أرض
ملكية ذات طابع فلاحية خالية ليس عليها أي نشاط فلاحية
ساحتها 29 أ 61 سنتيار ، وقد درس الحكم الإفتتاحي الذي يبيد
به المزارع العلني به مئتان وستة وتسعون ألف ومائة دينار
جزائري (296.100.00 دج) . نلن عن بيع العقار بالمراد
العلني وذلك لجلسة 2025/10/21 على الساعة 14:00 زوالاً
الضارية رقم 25/0057 بمحكمة مستعالم أمام قاضي البيع
العقارية التعيين: العقار الحامل للمراج المسحية رقم 28
مجموعة على مساحة 176 هي قطعة أرض ملكية ذات طابع فلاحية
خالية ليس عليها أي نشاط فلاحية ساحتها 29 أ 61 سنتيار ،
السر الإفتتاحي مئتان وستة وتسعون ألف ومائة دينار جزائري
(296.100.00 دج) . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاطلاع
مكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة
المحضر القضائي
30.09.2025

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبة : حي 72 قسمة عمارة 08 محل رقم 02 طريق
وهران مستغاثم/ الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م
ينأى على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري
بتاريخ 2021/11/24 تحت رقم الفهرس 21/4929 والمهمو
بالصفة التنفيذية للحكم بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم
24/1923 والقاضي في منطوقه: في الشكل : قبول إعادة السيرة
الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالبيع بالمزاد
العلني لنقطع الأراضي الغلاخية المملوكة بأطراف الدعوى على
الشروع كأنه كلها ببلدية الضصافيل بـ العفار الحامض
للمراج السحيدية قسم 28 مجموعة ملكية 182 هي قطعة أراض
رملية ذات طابع فلاحي مساحتها 01 هكتار 10 و 66 سنتنار
يتواجد على جزء منها أشجار زيتون يستغلها الشركاء على
الشروع، وقد حدد السعر الاتحادي الذي يبدأ به المزاد العلني
بواحد مليون ومائة وستة آلاف وستمائة دينار جزائري
1.106.600.00 (دج) نعلن عن بيع العفار بالمزاد العلني وذلك
لجلسة 2025/10/29 على الساعة 14:00 زوالا قضية ورق
25/0060 بحكمته مستغاثم امام قاضي البيوع العقارية
التعيين: العفار الحامل للمراج السحيدية قسم 28 مجموع
ملك 182 هي قطعة أرض رملية ذات طابع فلاحي مساحتها
01 هكتار 10 و 66 سنتنار. السعر الاتحادي واحد مليون
ومائة وستة آلاف وستمائة دينار جزائري (1.106.600.00 دج)
للاطلاع على فقر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي
المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة
المحضر القضائي
00.09.2025

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستأنف
الكانن مكتبة : ج 72 نسخة 08 محل رقم 02 طريق وهران
مستأنف: الهاتف: 045/429/08/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالزاد العتي
طبقاً للمادة 748 من إ.م.
بناءً على الحكم الصادر عن محكمة مستأنف القسم العقاري بتاريخ
2021/11/24 تحت رقم الفهرس 21/4929 والمهمور بالصيغة
التقليدية للحكم الصادر بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم القاضي في 24/1923 والفاضي في
منطوقه : في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة في
الموضوع : الحكم بالبيع بالزاد العتي للقسط الفلاني الفلاحية المملوكة
بالطرف الدعوى على الشئوع كاتبة كلتيه ببلدية الاصصاف وهي :
الملازم للمراجع المسجلة مس 22 مجموع ملكية 212 مساحتها 1
هكتار 08 أ 34 سنتر ، من بلدية الاصصاف في حق طرف التأسيس
العمرائي لبلدية المصفاة و هو عبارة عن قطعة أرض ذات طابع فلاحي
عليها مسكن قيد بيعش 02 غرف احتشيت عليه توسة بنناء بلدية جند
من قبل السيد فحام الشارف بونو رخصة بناء وأ هذا الأخير يشغل
جزء من مجموعة عتبة الملكية العنانية اشجار البرتقال وأشجار كروكي
(الدالية) وأشجار عنب (كرمة)، وأشجار زيتون وبرنيل إلى جانب مسكن من
طابق أرضي مشيد حديثاً بدون شئوع بناء في حيز الجزء العتي من
مجموعة الملكية العنانية عليه اشجار البرتقال وعنب في حق مسبقين
مستغل من قبل باقي الشراء على الشئوع وقد دسعر الاقتصاد
عليه بينا به المزارع العتي بوادح وثلاثون مليون ومئتان وخمسة
وخمسون ألف دينار جزائري 81.255.000,00 دج نعان عن الساعة 4:40
القرار بالزاد العتي ونحوه لجلسة 2025/10/14 عن الساعة 4:40
عقار قضية رقم 25/0053 بمحكمة مستأنف امام قاضي البويوي
الملكية: التأسيس: العقار المملو للمراجع المسجلة مس 22 مجموع
الملكية 212 مساحتها 1 هكتار 08 أ 34 سنتر ، من بلدية الاصصاف
بوادح وثلاثون مليون ومئتان وخمسة وخمسون ألف دينار جزائري
81.255.000,00 دج لتطاول على دفتر الشراء يتم الاتصاف بمكتبة
المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة
(المحضر القضائي)
09.09.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء وهران
محكمة وهران
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
حضوريا، وفي أول درجة، في الشكّل: قبول عرضة إعادة السير في
الدعوة بعد الخبرة، في الموضوع : إفراخ الحكم الصادر قبل الفصل
في الموضوع عن قسم شؤون الأسرة لمحكمة وهران بتاريخ
2024/10/08 تحت رقم فهرس 24/03428 والمصادقة على تقرير
الخبرة المنجز من طرف الطبيب الخبيرة أيدى عيسى بـي المختصة
في الأمراض العقلية المودع لدى أماتة ضبط المحكمة بتاريخ
2024/11/27 تحت رقم 24/355 و، وللتبجئة: الحكم بالبحرر على
الدعى عليه المحسنى محمد ابن سيد أحمد ونورية بوشعبي
المولود بتاريخ 2000/07/29 بـهران، وهذا من تاريخ النطق
بالحكم الحالي الغاية زوال أسباب البحرر. تعيين والده المدعى
السمى العراوى سيد أحمد مقما عليه لرعايته والقيام بتسيير
شؤونه المالية والإدارية وفقا لمقتضيات القانون ومصصلحة المحجور
عليه، من تاريخ النطق بالحكم لغاية صدور حكم مخالف مع الأمر
ينشر هذا الحكم لإعلام وأمر ضابط الحالة المدنية المتأخر
بالتأشير بملغوث في حكم بسجلات الحالة المدنية على هامش عقد
الجلاسة المحجور عليه وبسعي من النيابة العامة مع تعميم الدعى
المصاريف القضائية المقررة ب تسعانة دينار جزائري (900 دج)
بالإضافة إلى مصاريف الخبرة. بذ صدر هذا الحكم والأصح به جهارا
والجلاسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحة أمضيها
نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
30.09.2025

Vends

Je mets en vente un ap-
partement 02 pièces cuis-
ine salle de bain + toilettes.
11ème étage (sans ascen-
seur) acté + livret foncier
.situé a cité lescure avec
une vue panoramique sur
mer et très bonne voisina-
ge pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الاستاذة هني سعاد

مختص قضائية لدى محكمة وهران

مختص مجلس قضاء وهران

الكلان مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

محضر بتاريخ اذار

12 المادة من 30/06 القانون المعمتة

تاريخ المضمون من سنة جويلية سنة ألفين وخمسة وعشرين و 2025/07/20

في الساعة 11:00 دقيقة نقلا عن الاستاذة هني سعاد محضر قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران الكلان مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

الموقفة انذار بواسطة سعاد الطاطي الرئسي لدى محكمة وهران

البيان على طلب: بشار الخليل الجازاري الكلان مكتبها بـ 79 شارع سيدي الصالح ادران مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

بمدير: الكلان هني سعاد القاضي ادران سيدي خليفه وهران الكلان سعاد الطاطي الرئسي لدى محكمة وهران

الاستاذة هني سعاد مفتية المحكمة العمدة لدى المحكمة العليا والمجلس الأول لدى المحكمة العليا

علي عن السيد: بشار الخليل الجازاري الكلان مكتبها بـ 79 شارع سيدي الصالح ادران مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

القرار القضائي المدعى وهران: بناء على عرض السيد بشار الخليل الجازاري الكلان مكتبها بـ 79 شارع سيدي الصالح ادران مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

من قنول الاجراءات المدنية والاثارة والمتمم بقرار وسما على السيد بشار الخليل الجازاري الكلان مكتبها بـ 79 شارع سيدي الصالح ادران مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

فيجب عن القادر: العنوان: 532 ر في شباط وهران. كل ما يخص بشار الخليل الجازاري الكلان مكتبها بـ 79 شارع سيدي الصالح ادران مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

تصريحات: الحاصل باللغة العربية ... تحت رقم ... الصادر بتاريخ: 2025/06/18

وجاء في مضمونه ما يلي: تحت رقم ... الصادر بتاريخ: 2025/06/18

بشار الخليل الجازاري الكلان مكتبها بـ 79 شارع سيدي الصالح ادران مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

الكلان بـ 19 شارع سيدي خليفه وهران والصين ادران استشارة مكتب الاستاذة هني سعاد مفتية المحكمة العمدة لدى المحكمة العليا والمجلس الأول لدى المحكمة العليا

الكلان بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

القرار القضائي المدعى وهران: بناء على كل تدرج ضروري لدى مفتية المحكمة العمدة لدى المحكمة العليا والمجلس الأول لدى المحكمة العليا

المقبول بـ 4.449.812,62 ر وكذا القرار التقاضي المستعجلة عن وتتمتع في السيد الحسين الخليلي والكلان مكتبها بـ 79 شارع سيدي الصالح ادران مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

الحركة في 2015/09/21 والكلان مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

تاريخ توسكهم بهذا الانذار وكله بالتأخير في كل بشار الخليل الجازاري الكلان مكتبها بـ 79 شارع سيدي الصالح ادران مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

بوار استنادا ما في ندمك في ذلك استأعك مسطر لماتكمت قضائية والقرار الاجراءات اللازمة ضدك في الأموال المرفوعة ومطالبتك باصل الترخيص والموافقة المستعجلة عن في السيد الحسين الخليلي والكلان مكتبها بـ 79 شارع سيدي الصالح ادران مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطاطي الأول وهران

في الدفع: وإلتانا ما تقرر هذا المحضر في التاريخ والساعة المذكورين أعلاه، وسلمنا نسخة من النماطيل لكل طبقا للقانون.

المحضرة القضائية

04.09.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الإستادة في سعاد

محضرة فضائية لى محكمة وهران

اتقصص صلحي سعاد وهران

الكان مكتبها في 16 شارع مولاي عبد الطالق الأول وهران

محضرتي اعدار

من 12 من قانون 03/06 المعلقة والتنمية

تاريخ الخامس عشر من شهر جويلية سنة الفين وخمسة وعشرين
2025/07/01 من الساعة 16 إلى 24 دقيقة نحي الإستادة في سعاد محضرة

فضائية لى محكمة وهران اتقصص صلحي سعاد وهران مكتبها في 16 شارع مولاي عبد الطالق الأول - وهران، الوقتة نأنا بواسطة سعاد التاليج

الربيسي ولي مكتبها نأنا في طابق الجرايم الخارجي وكلة 79 شارع مكي خديف (الصلحي) بورهان مكي مديور الكان رقم 03 في التاليج : 79 شارع مكي خديف

وهران القامة في حقة الإستادة مرقية مرقية الحامية المعددة الى المحكمة

02.01 من المواد والدية نأنا في سعاد من 12 من قانون 06/03 المؤرخ في 2006.02.02 لنظمة المحضر القضائي الحام والمتمم على في نصوص

المواد: 407-406 من 16 في قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتمم

ولفقا وسلمنا الى السيد القبطي السراي رقم 3 شارع غوتاي في القام

وهران. وكما خططين بصفه (.....) عن سحرصيات - وهران البطاقة العامة

عن ترقى - نأنا بتاريخ عن نسخة عن أجاز حرر بلط العربية

من صفحة واحدة (01) بتاريخ 2025/05/25 وجاء في مضمونه ما يلي: في

نأنا لافدا عن حقوقي وصالحات لي الجرايم الخارجي وكلة 79 الحيد والصلحي

بورهان مكيلا بواسطة مديور، الكان ب 16 شارع مكي خديف وهران. والمحكم

الكان استأثرت بمكتب الإستادة مرقية مرقية الحامية المعددة الى المحكمة

التي والكان في مكتبها في 07 شارع خديف صلحي مديوري وهران نأنا في ذلك

نأنا بمضرة دفع مرقية الفرض المديوني ب كل الجرايم الخارجي والدي وصل

من 2025/05/21 الى مبلغ ب 4.400.361 دج وكذا الفوائد التاليج

المستفحة عن وتسترر الى بين السيد القبطي السراي للدين ب كل الفرض

الممنوع كل بموجب اتفاقية المحررة في 2015/06/09 وعليه نأنا نأنا

من 15 أصاقل مديا سريانه من تاريخ توصلت بده الأتار وكل بالآتاري ب

كل الجرايم الخارجي وكلة 79 شارع نأنا في سعاد في كل امتناعه

منسخر لتتبعات فضائية واتخاذ مرقية الإجراءت الأتار مضمم في الأموال

المزونة وتعليق بصلح والي والفوائد المستفحة عن في بين السيد القبطي

السراي للدين وتسترر الى الدفع وإثباتا ما نأنا حررنا ذك المحضر

في التاريخ والساعة المذكورين أعلاه، ولعلنا نسخة عن الخطاب لكل طبقا

للقانون.

المحضرة القضائية

30.09.2025

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Conviendrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

[illegible][illegible]

المحاضرة القضائية
30.09.2025

Frappée et mordue par son adolescent autiste



Depuis qu'il ne peut plus aller au collège, Enzo, touché par un «trouble du spectre de l'autisme» (TSA) multiplie les crises de violence. Sa mère dénonce le manque de places en centre hospitalier. «Il faut nous aider, on ne peut pas rester ainsi». À 41 ans, Nathalie vit la boule au ventre. Cette mère de famille qui habite dans la commune des Pieux (Manche) avec son mari et ses cinq enfants est régulièrement violente par son fils Enzo, 14 ans, atteint d'un trouble du spectre autistique (TSA) sévère. Une situation intenable qu'elle gère de plus en plus difficilement, d'autant plus que les centres hospitaliers susceptibles de l'aider affichent complet.

Le baron de la drogue "El Mágico" arrêté au Maroc

Younes "El Mágico" El Ballouti a été arrêté au Maroc, rapporte la Gazet van Antwerpen. Le plus jeune frère (30 ans) du célèbre baron de la drogue Othman El Ballouti, qui a été extradé de Dubaï vers la Belgique cet été, a été interpellé à Tanger avec un faux passeport. Les détails exacts de l'arrestation d'El Ballouti ne sont pas encore connus, mais selon les premières informations, il aurait utilisé un faux passeport, ce qui a permis à la police marocaine de le repérer. Le parquet fédéral a annoncé samedi l'extradition depuis les Émirats arabes unis de Franc Gergely (d), un ressortissant albanais né en 1992, dans le cadre d'une enquête autour d'un assassinat commis à Bruxelles, dans le milieu de la drogue, en 2020. Il s'agit de la toute première extradition organisée entre les Émirats arabes unis et la Belgique. Younes El Ballouti est le plus jeune frère du baron de la drogue Othman El Ballouti, qui a été extradé de Dubaï vers la Belgique cet été, après de longues négociations. Younes, lui, avait réussi à échapper à la justice et s'était réfugié au Maroc



avant d'être arrêté. Il a accumulé en Belgique une série de condamnations pour lesquelles il doit encore purger plusieurs années de prison. Toutefois, le Maroc n'ayant pas de traité d'extradition avec la Belgique, il est peu probable qu'il soit rapidement renvoyé dans notre pays.

Flashée à 108 km/h en service

Une policière perd son permis pour un an

La Genevoise contestait un retrait de permis de 12 mois après avoir roulé à 108 km/h au lieu de 50 lors d'une intervention. Le Tribunal fédéral vient de trancher en sa défaveur. Le Tribunal fédéral a rejeté le recours d'une policière ge-

nevoise qui contestait un retrait de permis de 12 mois pour avoir roulé à plus du double de la vitesse autorisée lors d'une intervention en janvier 2017. Cette cheffe de groupe à la Brigade de répression des cambriolages circulait à 108 km/h au lieu des

50 km/h autorisés, avec les feux bleus, mais sans sirène. Reconnue coupable de violation intentionnelle des règles fondamentales de la circulation routière, elle avait été condamnée pénalement à 280 heures de travail d'intérêt général avec sursis. L'Office de la circulation et de la navigation du canton de Fribourg (OCN), compétent pour prononcer le retrait de permis, avait initialement prononcé un retrait de permis de 24 mois. À la suite d'un premier recours, cette durée avait été réduite à 12 mois, tenant compte du métier de la conductrice, de ses vingt ans d'expérience et de son absence d'antécédents routiers. Cette décision avait déjà été confirmée par le Tribunal cantonal fribourgeois. Condamnée pénalement avec une atténuation de peine en raison de son statut de policière en intervention, la policière espérait échapper au retrait administratif de son permis ou, à tout le moins, bénéficier d'une réduction plus importante de sa durée. Mais le Tribunal fédéral a établi qu'une atténuation de la peine n'oblige pas l'autorité administrative à réduire la durée du retrait du permis. Celle-ci conserve un large pouvoir d'appréciation pour fixer la durée en tenant compte des circonstances.

Avec sa cuisson originale

Un Néerlandais sacré champion du monde... de la frite !



La meilleure frite ne vient pas de Belgique ou de France, mais des Pays-Bas. Le Néerlandais Siem Bruggen, restaurateur à Utrecht, a remporté le championnat du monde qui se tenait ce samedi 27 septembre à Arras (Pas-de-Calais). D'abord blanchir les frites à l'eau avec du romarin, avant de les plonger dans deux bains d'huile végétale. C'est la technique de cuisson originale qui a permis à un Néerlandais d'être sacré champion du monde de la frite, lors de la troisième édition de ce concours qui se tenait ce samedi 27 septembre à Arras (Pas-de-Calais). Siem Bruggen, restaurateur à Utrecht, aux Pays-Bas, a remporté le premier prix de la meilleure frite, dans un championnat qui réunissait 33 candidats dans cinq catégories différentes. «Je suis heureux de recevoir ce prix. Chez nous, les frites sont très populaires dans notre culture», a confié le vainqueur à ICI Nord. La troisième édition de ce championnat est un succès populaire, l'organisation évoquant la présence de 70 000 personnes à Arras. C'est un succès aussi en vue pour les participants au concours: les précédents lauréats ont vu leur chiffre d'affaires tripler après leur victoire.

La police annonce sa mort à ses parents

Il est pourtant bien vivant et doit prouver son identité

Le 15 août dernier, la police britannique a annoncé à des parents que leur fils de 35 ans était décédé en Espagne. Pourtant, une heure plus tôt, il leur avait envoyé un message et ne se trouvait pas du tout dans le pays. Un escroc se faisait passer pour lui depuis trois ans... C'est l'une des pires craintes des parents : voir la police sonner à leur porte pour annoncer qu'il est arrivé quelque chose à l'un de leurs enfants. Le 15 août dernier, c'est exactement ce qui est arrivé aux parents de Nathan Blake, rapporte le Daily Mail. Deux agents venaient leur annoncer que leur fils de 35 ans était décédé en Espagne. Une nouvelle impossible à croire : leur fils habite à deux pas de chez eux et n'était pas en Espagne à ce moment-là. Le trentenaire était en réalité dans son bain, aux alentours de 22 h, lorsqu'il a reçu l'appel «surréaliste» de ses parents. Il s'est immédiatement précipité chez eux, passeport en main, pour prouver qu'il était bel et bien vivant. Le lendemain, il a dû se rendre au consulat afin de comprendre ce qui s'était passé. Nathan a découvert qu'un imposteur se faisait passer pour lui depuis trois ans. Arrêté en 2022 à Barcelone avec de faux documents, l'homme avait donné son nom et son numéro de passeport. Selon toute vraisemblance, il lui aurait volé ces informations quelques mois plus tôt, alors que Nathan se trouvait en Espagne pour un enterrement de vie de garçon.

Un père écope d'une lourde sanction pour avoir frappé un arbitre

Le Ministère public argovien a condamné un Kosovoar après son agression lors d'un match junior. Il est interdit de stade en Suisse. Un père de famille a été condamné par le Ministère public argovien après avoir frappé un arbitre lors d'un match de juniors C entre le SC Schöftland et le FC Villmergen en mai dernier. L'homme de 51 ans, originaire du Kosovo, a écopé d'une peine pécuniaire de 100 jours-amende à 70 francs avec sursis pendant deux ans, d'une amende de 1400 francs et des frais de justice s'élevant à 1000 francs. Les faits se sont déroulés à la fin d'une rencontre remportée 4-2 par Schöftland grâce à deux buts dans les arrêts de jeu, rapportent l'Aargauer Zeitung. Mécontent d'une décision arbitrale concernant une faute commise sur son fils, le père s'est d'abord adressé verbalement à l'arbitre avant de lui asséner une gifflée au visage. La scène a été filmée et diffusée par la chaîne régionale Tele M1, montrant clairement l'agression qui a provoqué une plaie au menton de l'arbitre. Sur le plan sportif, les sanctions sont également sévères. La commission de discipline de l'Association de football argovienne (AFV) a qualifié le geste de «comportement gravement antisportif» et a prononcé une interdiction de stade de trois ans, applicable dans toute la Suisse jusqu'en juillet 2028. «Cela contredit les valeurs fondamentales du football», a justifié le comité disciplinaire. Le FC Villmergen, bien que salué pour sa coopération dans cette affaire, doit néanmoins s'acquitter d'une amende de 3500 francs. Selon les informations disponibles, le club devrait tenter de récupérer cette somme auprès du parent fautif.

Un nonagénaire décède durant un match de foot

Un homme âgé a fait un malaise alors qu'il encourageait son équipe de 2e ligue. Malgré l'intervention des secours, il est décédé au bord du terrain. Un banal match de foot de 2e ligue entre le Birse FC et Aarberg a viré au drame. Samedi, un nonagénaire est décédé au bord du terrain, au stade de la Chauderette de Reconvilier (BE). Il avait été pris de malaises peu avant la mi-temps. En dépit de l'intervention rapide des secours, le malheureux n'a pas pu être secouru, rapporte ajour.ch. Le match a logiquement été arrêté et le stade évacué sur ordre de police. La rencontre sera rejouée ultérieurement. Le site détaille que cet homme était un fidèle supporter du Birse FC. Il était un ancien joueur du FC Bévillard-Malleray. «Au nom du club, nous adressons nos sincères condoléances et notre sympathie à la famille de la victime. Il restera dans nos mémoires et dans nos cœurs», a réagi le président du Birse FC, Nuno Loureiro.



2

06h00 Tfou
06h55 Bonjour !
10h00 Téléshopping
11h00 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Des souvenirs interdits
16h00 Qui est la tueuse? Ma mère ou moi?
17h30 Familles nombreuses
18h00 Tout pour la lumière
18h30 Ici tout commence
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 My MillionJ
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 S.W.A.T
22h00 S.W.A.T
22h45 S.W.A.T
23h30 S.W.A.T
00h05 New York, unité spéciale
01h00 New York, unité spéciale
01h45 New York, unité spéciale
02h45 Programmes de la nuit



06h50 En aparté
07h20 Conflict
08h10 La boîte à questions
08h15 Gladiator 2
10h35 La chambre d'à côté
12h14 La boîte à questions
12h15 En aparté
12h50 Clique
13h30 Jouer avec le feu
15h25 L'amour ouf
18h00 Hot Ones
18h55 En aparté
19h30 Clique
20h30 En aparté
21h10 The Apprentice
23h10 Super Plan
23h55 Finalement
00h15 Vingt dieux
01h45 La vallée des fous
03h40 Surprise
03h50 PNC
04h45 PNC
05h40 7 jours au Groland



06h00 Scènes de ménages
08h35 M6 boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h35 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Le grand test
22h30 Le grand test
23h35 Le grand test
00h00 Et si on se rencontrait ?
01h10 Et si on se rencontrait ?
02h10 Programmes de nuit

06h30 Télématin
09h50 Bel & Bien ensemble
11h00 Consomag
11h05 Météo outre-mer
11h10 Memory, qui paire gagne !
11h25 Chacun son tour
11h55 Championnats du monde
13h00 13 heures
13h40 Journal météo climat
13h45 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
14h00 Championnats du monde
15h50 Affaire conclue
18h35 N'oubliez pas les paroles!
19h55 Journal météo climat
20h00 20 heures
20h50 Journal météo climat
20h55 Basique
21h00 Memory, qui paire gagne !
21h10 Cash Investigation
23h00 Débat
00h30 Expression directe
00h35 Surface
01h25 Surface
03h10 Ça commence aujourd'hui
04h05 Météo outre-mer

3

06h30 Ici matin
09h05 Ici, dans votre région
10h30 Consomag
10h40 Escales en France
11h15 Nos terres gourmandes
11h45 Météo
11h50 Outremer.l'info
12h00 Le journal des talents
12h05 On vous emmène ici
12h20 Ici 12/13
14h10 Candice Renoir
17h15 La p'tite librairie
17h20 Duels en familles
18h00 Slam
19h00 Ici 19/20
19h45 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h10 Le mag Ligue 1
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 La stagiaire
00h35 Journal météo climat
00h50 Outremer.ledoc
02h15 Nos maisons enchantées
03h10 La p'tite librairie
03h15 Outremer.story



07h50 Invitation au voyage
09h25 Toutânkhamon, le trésor redécouvert
11h00 Des animaux dans la ville
11h45 Merveilles de la nature
13h00 Arte Regards
13h30 Jackie
15h05 Natalie Portman, de l'enfant star à l'actrice iconique
16h35 Les insectes, super-héros en minuscule
17h20 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
21h00 Tsahal - L'armée israélienne à l'épreuve
22h30 L'Irak sous emprise
23h35 Tragédie en mer, le détournement de l'Documentaire
01h00 La chatte des montagnes
02h20 Berlin en solitaire
03h55 Des animaux dans la ville
05h00 Les âges de la vie

TÉLÉVISION 15



21h10

S.W.A.T



Série policière. Saison 8. Année: 2024. Durée: 45 minutes. Réalisateur: Cherie Gierhart. Avec Shemar Moore, Jay Harrington, David Lim, Patrick St. Esprit, Rochelle Aytes, Anna Enger Ritch, Niko Pepaj, Annie Ilonzeh. Le S.W.A.T. est appelé après un braquage suivi d'homicides multiples. Sur place, Hondo et son équipe font la connaissance des hommes de la section anti-gang du bureau du shérif qui enquêtent déjà sur une série de vols à main armée dont les modes opératoires sont identiques. C'est donc conjointement et malgré la rivalité qui règne entre les deux équipes que le S.W.A.T. et l'anti-gang vont tenter de remonter la piste des braqueurs. Lang, un des enquêteurs du bureau du shérif, révèle à Tan que le père de Gamble a tué un policier....

3

21h10

LA STAGIAIRE



Série policière. Saison 10. Année: 2025. Durée: 50 minutes. Réalisateur: Alexandre Pidoux. Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Philippe Lelièvre, Nicolas Marié, Soraya Garlenq, Géraldine Loup, Cyrielle Voguet, Jeanne Lambert, Jérémie Poppe, Justine Dubus, Olivier Sitruk, Steve Lhomme, Tess Olive, Frédérique Marlot, Frédéric Phelut. Un procureur de la République et ancien camarade d'école de Vladimir Quiring est retrouvé assassiné dans d'étranges circonstances. L'enquête sur sa mort mènera Constance à risquer sa propre vie pour découvrir la vérité. Barth et Antoine préparent Lola, qui doit passer en jugement...



21h10

THE APPRENTICE

Drame. Année: 2024. Durée: 121 minutes. Réalisateur: Ali Abbasi. Avec Sebastian Stan, Jeremy Strong, Maria Bakalova, Martin Donovan, Catherine McNally, Charlie Carrick, Ben Sullivan, Mark Rendall, Joe Pingue, Jim Monaco, Bruce Beaton, Ian D. Clark, Valerie O'Connor, James Madge, Ron Lea. Dans le New York des années 1970-80, le jeune et ambitieux Donald Trump apprend les rouages de l'immobilier grâce à Roy Cohn, avocat conservateur aux méthodes douteuses. Sous l'aile de ce dernier, Trump connaît une ascension fulgurante. Il manipule, détourne le système, construit des gratte-ciel à sa gloire et devient peu à peu omniprésent dans les médias, jusqu'à se retourner contre son mentor...





ORAN

27 | 21

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h56
18h50
82%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

25-21
28-14
30-18
33-18
27-20
30-21

Sahara occidental

La Mauritanie réaffirme son soutien aux efforts de l'ONU

La Mauritanie a réitéré samedi, lors des travaux du segment de haut niveau de la 80ème session de l'Assemblée générale (AG) de Nations unies à New York, son soutien aux efforts onusiens concernant la question du Sahara occidental. "Nous renouvelons notre soutien aux efforts des Nations unies concernant le Sahara occidental", a déclaré le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Merzoug, à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies. Des dirigeants de plusieurs pays ont continué d'exprimer leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à sa juste cause, notamment le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Eduardo Rodriguez, qui a réaffirmé la solidarité de son pays avec la cause sahraouie. "Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination", a affirmé dans son discours M. Rodriguez. Les dirigeants de la Namibie, d'Afrique du Sud et d'Espagne avaient également exprimé, lors de leurs interventions à l'Assemblée générale, leur soutien au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, mettant l'accent sur la nécessité de résoudre le conflit au Sahara occidental dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU. Ils ont fait part de leur volonté de continuer à soutenir les efforts déployés par l'ONU en vue de renforcer la paix et la sécurité internationales.

Maroc

Vague d'arrestations après 2 jours de protestations



Des centaines de jeunes marocains ont été arrêtés par la police du Makhzen dimanche dans plusieurs villes du pays pour le 2e jour consécutif de protestations populaires. Des centaines de jeunes marocains ont été arrêtés par la police du Makhzen dimanche dans plusieurs villes du pays pour le 2e jour consécutif de manifestations populaires. Ils réclamaient « une réforme du système éducatif et des services de santé publique », indique une association de défense des droits humains. A Rabat, les forces de l'ordre ont empêché des groupes de jeunes de se rassembler en plusieurs points du centre-ville, où des dizaines de personnes ont été interpellées. Ces rassemblements, à l'appel d'un collectif appelé « GenZ 212 », avaient été déjà marqués samedi de dizaines d'interpellations. Le président de la section de Rabat de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), Hakim Sikouk a fait état dimanche de « plus de 100 interpellations à Rabat et de dizaines d'autres à Casablanca, Marrakech, Agadir et Souk Sebt ». Ces interpellations ont été condamnées par l'AMDH, par une autre organisation marocaine des droits humains ainsi que par 2 formations de l'opposition, le Parti justice et développement et la Fédération de la gauche démocratique.

Génocide à Ghaza

L'Espagne rejoint le Groupe de La Haye pour mettre fin à l'impunité de l'entité sioniste

Le gouvernement espagnol a décidé de rejoindre la coalition de 34 nations, connue sous le nom de "Groupe de La Haye", dirigée par l'Afrique du Sud et la Colombie, dans le but d'imposer de nouvelles sanctions économiques à l'entité sioniste et mettre fin à son impunité pour ses massacres dans la bande de Ghaza. La décision a été annoncée à l'occasion de la 80ème session de l'Assemblée générale de l'ONU. L'Espagne a également fait part, lors de ses réunions de haut niveau, de sa décision de rejoindre le groupe des donateurs, chargé de financer l'Etat de Palestine. Les 34 Etats composant ce groupe se sont réunis à New York, en marge des travaux de l'AG de l'ONU, pour coordonner les mesures juridiques, diplomatiques et économiques visant à mettre fin au génocide en cours à Ghaza. Cette réunion a coïncidé avec l'expiration d'un délai de 12 mois fixé par une résolution de l'ONU exigeant de l'entité sioniste de se conformer à une décision de la Cour internationale de justice (CIJ) de mettre fin à son occupation de Ghaza, de la Cisjordanie et d'Al Qods-Est, et que les autres Etats s'abstiennent de soute-



nir ou de reconnaître l'occupation. En juillet dernier, le Groupe de La Haye a parrainé un sommet d'urgence de deux jours à Bogota, qui a abouti à une déclaration commune des Etats exigeant des sanctions internationales contre l'entité sioniste et une responsabilité juridique pour les "violations graves du droit international" à Ghaza. Les mesures comprennent, entre autres, des engagements visant à empêcher les exportations militaires et à double usage vers l'entité sioniste, refuser les livraisons d'armes sionistes dans les ports, em-

pêcher les navires transportant des armes vers l'entité sioniste sous leur pavillon national, et réviser tous les contrats publics pour empêcher les institutions et les fonds publics de soutenir l'occupation illégale de la Palestine par l'entité sioniste. La réunion ministérielle, coprésidée par la Colombie et l'Afrique du Sud, a réuni les gouvernements de nombreux pays dont ceux de Bolivie, Brésil, Chili, Comores, Cuba, Islande, Indonésie, Irak, Irlande, Jordanie, Koweït, Malaisie, Mexique, Namibie, Nicaragua et Norvège.

Un an après l'assassinat de Nasrallah

Le Hezbollah refuse de désarmer

Le Hezbollah libanais refuse de désarmer, a martelé samedi son chef Naïm Qassem devant des dizaines de milliers de partisans de la formation pro-iranienne qui commémoraient l'assassinat par Israël, il y a un an jour pour jour, de son prédécesseur Hassan Nasrallah. "Nous n'abandonnerons pas nos armes. Nous ne permettrons pas le désarmement. Nous ferons face (...) dans cette bataille existentielle" et "sommes prêts au martyre", a assuré le nouveau chef du Hezbollah. Son discours était retransmis sur des écrans géants installés devant le mausolée de Hassan Nasrallah à Beyrouth, où était massée la foule, ainsi que dans le sud et l'est du Liban. Affaibli par une guerre meurtrière avec Israël, à laquelle un cessez-le-feu a mis fin en novembre, le Hezbollah, qui dominait la vie politique au Liban, est soumis à une intense pression pour remettre ses armes à l'Etat libanais. A la demande des Etats-



Unis, l'armée a élaboré un plan pour le désarmer, en commençant par le sud du pays, frontalier d'Israël. "Mort à l'Amérique, mort à Israël", scandait la foule, brandissant les fanions jaunes du groupe et des drapeaux libanais et iraniens. "Ce qui s'est passé depuis la dernière guerre a renforcé notre détermination (...) nous ne livrerons

pas nos armes", assure Wissam Hodroj, un employé de 51 ans qui travaille en Irak, venu assister aux commémorations. Zahraa Haidar, une étudiante de 18 ans, abonde: "Nous passons par des moments difficiles (...) nous sommes déterminés à ne pas livrer nos armes et à ne pas nous soumettre à l'ennemi" israélien.

Grande Bretagne

Keir Starmer promet un combat contre l'extrême droite

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a promis un "combat" contre l'extrême droite dimanche, jour d'ouverture du congrès des travaillistes à Liverpool, déjà marqué par des protestations et des doutes sur sa capacité à diriger le parti. Quinze mois seulement après son élection, le Premier ministre accumule les déboires: l'économie est au ralenti, l'immigration illégale bat

des records, et l'inflation reste plus élevée qu'ailleurs en Europe. En parallèle, la formation d'extrême droite de Nigel Farage, Reform UK, poursuit son ascension, devançant le Labour de 12 points dans un sondage Ipsos publié dimanche. "Nous avons devant nous le combat de notre vie, nous devons affronter Reform, nous devons les battre", a martelé M. Starmer sur la BBC. "Ils veulent déchirer

ce pays", a-t-il poursuivi, jugeant "raciste" et "immoral" leur proposition de supprimer le titre de séjour permanent pour les migrants. Le Premier ministre, qui s'exprimera mardi, veut prouver qu'il est capable de l'emporter face à Reform lors des prochaines législatives, prévues en 2029. Mais certains se demandent s'il sera encore à Downing Street d'ici quelques mois.